Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 103 (1995)

Rubrik: Chronique archéologique 1994

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique archéologique 1994

Une partie des articles ci-après, concernant les périodes de la Préhistoire au haut Moyen Âge, ont paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, n° 78, 1995, mêlés aux trouvailles des autres cantons.
Nous avons complété cette série par des notices et des références concernant les chantiers de fouilles et les découvertes relevant de l'archéologie médiévale.
Les trouvailles et les sites sont distribués chronologiquement dans les périodes suivantes:

Paléolithique et Mésolithique	**P**
Néolithique	**N**
Âge du Bronze	**Br**
Hallstatt	**Ha**
La Tène	**L**
Époque romaine	**R**
Haut Moyen Âge	**HM**
Moyen Âge	**M**
Archéologie préindustrielle	**AP**
Indéterminé	**I**

L'emplacement des sites est donné par le numéro de la carte nationale au 1 : 25 000 et les coordonnées kilométriques. Dans un but de protection, il peut arriver que l'emplacement ne soit pas précisé.
Les sites sont présentés dans l'ordre alphabétique des communes, avec indication du district.
En règle générale, les rapports et documents mentionnés sont conservés à la Section des monuments historiques et archéologie de l'État. Avec les dossiers des affaires correspondantes, ils seront ensuite déposés aux Archives cantonales vaudoises.

Abréviations

AAM	Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.
MHAVD	Monuments historiques et archéologie. Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports du canton de Vaud.
IAHA	Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Université de Lausanne.
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
MHL	Musée historique de Lausanne.
MR	Musée romain.
AS	*Archéologie suisse.*
ASSPA	*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie.*
BPA	*Bulletin de l'Association Pro Aventico.*
CAR	*Cahiers d'Archéologie romande.*

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

D. Weidmann, archéologue cantonal

ARZIER – District de Nyon – CN 1261 503 400 / 145 850

M *Ancienne chartreuse d'Oujon – La maison basse et la grange de Conriéry*

Des prospections au sol ont fait apparaître le plan de tout le dispositif de la maison basse de l'ancienne chartreuse, à environ 800 m en aval du monastère, près de la route d'Arzier à Saint-Cergue (fig. 1). Comme toutes les chartreuses des premiers temps, Oujon comprenait donc un établissement distinct pour les convers et domestiques, où se trouvaient aussi les bâtiments d'exploitation. L'ensemble, qui ne se présente plus que sous forme de tertres, comprenait une enceinte, l'église des convers, diverses maisons parmi lesquelles on peut reconstituer le logement des convers et des granges, ainsi qu'un moulin, alimenté par un canal dérivé d'un étang artificiel (servant à la pisciculture).

Divers indices archéologiques et historiques permettent de supposer l'abandon de cette maison basse, au moins comme logement des convers, au début du XIVe siècle, conformément à une tendance générale à l'ordre cartusien. Les bâtiments de rendement ont dû être utilisés jusqu'à la Réforme. Vers le XVe siècle s'ajoute à cet ensemble, dans la même enceinte, une maison fortifiée, munie de sa propre enceinte, que sa situation proche de la route (c'est-à-dire de l'entrée dans le désert cartusien) nous permet d'interpréter comme grange dîmière fortifiée.

Quant à la grange qui porte encore le nom de «Conriéry», plus en amont, elle a pu faire l'objet d'une analyse archéologique sommaire. Avec l'appui d'une datation dendrochronologique de sa remarquable charpente, nous pouvons situer sa construction vers 1525. Construite dans les dernières années de l'occupation de la chartreuse, elle constitue un exemple rare de construction rurale médiévale préservée.

Ce site exceptionnel sera publié dans la monographie à paraître: *Notre-Dame d'Oujon (vers 1146-1537): Une chartreuse exemplaire? Études historiques et archéologiques*, sous la direction de Laurent AUBERSON et Jean-Luc MORDEFROID, *CAR* 65, Lausanne, 1995.

Laurent Auberson

Investigations et prospection: W. Stöckli et L. Auberson, AAM, Moudon; Jean-Luc Mordefroid et Sébastien Bully, Unité de recherche archéologique cartusienne, Lons-le-Saunier (F).

Relevé topographique: G. Nogara et R. Glutz.

Dossiers de relevés déposés au Service des bâtiments de l'État de Vaud.

Datation: dendrochronologique, rapport du Laboratoire romand de

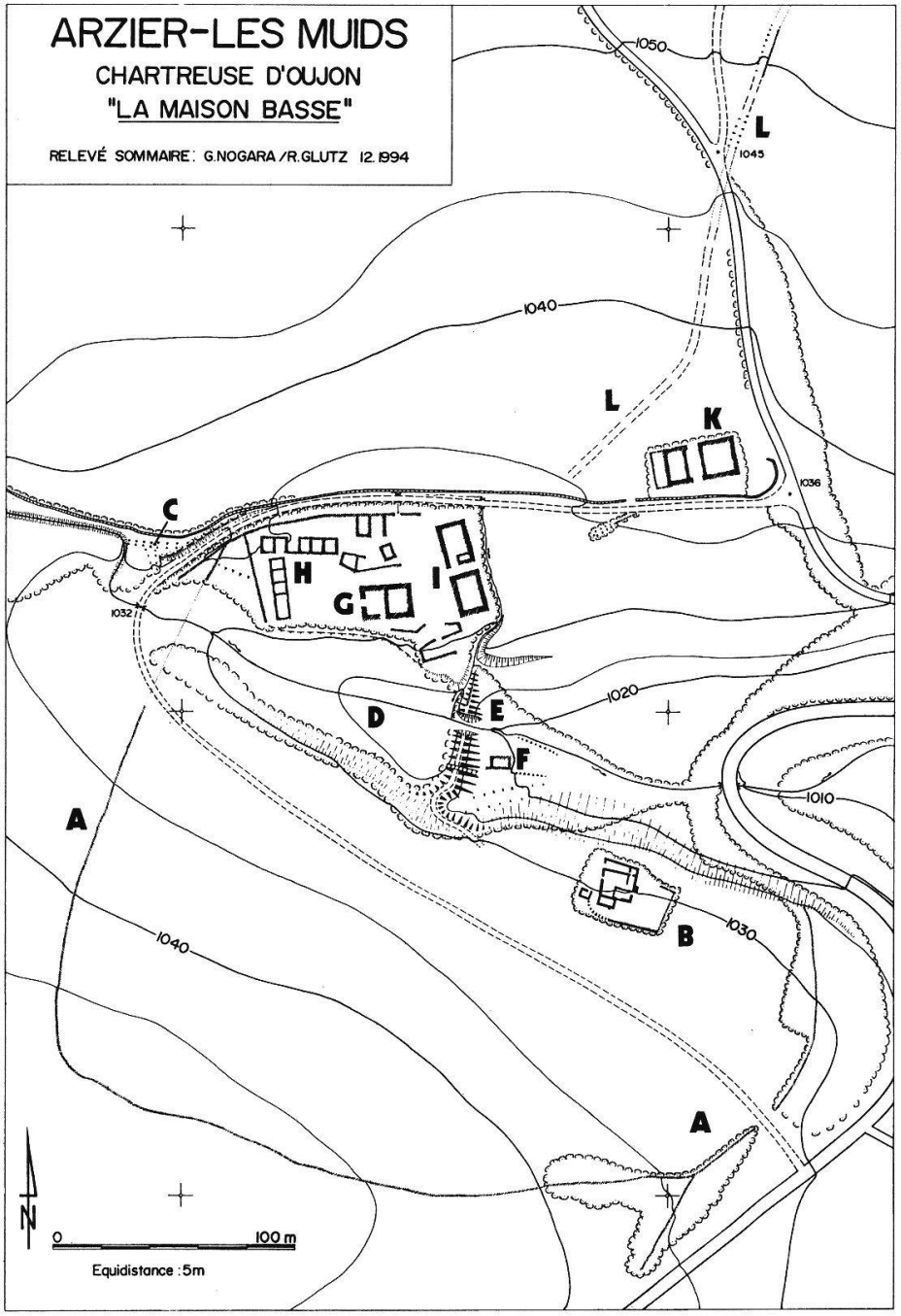

Fig. 1. ARZIER – *Chartreuse d'Oujon. Plan des ruines de la maison basse. A: enceinte; B: résidence et enceinte réduite (?); C: canal; D: ancien étang; E: barrage; F: moulin ou scie (?); G: église (?); H et I: logements, ateliers, bâtiments ruraux (?); K: granges isolées (?); L: chemin conduisant à la maison haute. (Dessin G. Nogara)*

dendrochronologie, Moudon, mai 1994, par Christian et Alain ORCEL, Jean Tercier. Réf. LRD 94 / R3732.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 300 / 192 700
R *Aventicum – Investigations dans la cité gallo-romaine*

La Fondation Pro Aventico, en collaboration avec les services de l'État et de la commune d'Avenches, a poursuivi son programme de fouilles et de travaux imposés dans la plupart des cas par des projets de constructions ou d'aménagement. Pour le détail des résultats, nous renvoyons le lecteur aux comptes rendus ou études publiés dans le bulletin *ASSPA* 78, 1995 ou le *BPA* 36, 1994.

Amphithéâtre romain

Un local de service pour le musée, lui-même logé dans la tour médiévale, a été aménagé dans la terrasse créée au XVIIe siècle. Ces travaux ont dégagé deux alvéoles – contreforts du second état du monument, ainsi que les restes d'un escalier d'accès aux gradins. L'ensemble des alvéoles est marqué au sol de la terrasse. La reconstitution partielle du portail monumental de l'entrée au Rafour marque le terme de l'entreprise de restauration commencée en 1986 (*cf. BPA* 36, 1994, pp. 147-149).

Usine Prochimie – Faubourgs nord

Le résultat de la nouvelle étape de fouilles et de sondages permet de réunir les données accumulées depuis une trentaine d'années dans ce périmètre mal connu de l'agglomération. L'organisation de ce quartier est notamment conditionnée par l'orientation oblique d'une voie menant au port de rive et par une autre voirie conforme à la trame urbaine (*cf. BPA* 36, 1994, pp. 128-129).

Une maison dans l'insula 13 – Les Thermes de l'insula 19

La fouille programmée d'un terrain à bâtir a dégagé le plan d'une vaste maison privée inscrite dans l'*insula* 13, construite dès l'époque claudienne. Le bâtiment s'est ensuite développé autour d'une grande cour-jardin en forme de T, agrémentée d'un bassin.

Les investigations se sont étendues aux chaussées et aux portiques bordant l'*insula* 13 au sud et à l'est, ainsi qu'à leurs égouts collecteurs.

Fig. 2. Avenches – Insula 19. Vue de la piscine à abside du premier édifice thermal. Au premier plan, les restes du bassin datant de la reconstruction des thermes. (Photo Fibbi-Aeppli)

Les tronçons conservés sous la rue du Moulin sont particulièrement remarquables (*cf. BPA* 36, 1994, pp. 135-139).

L'*insula* 19 voisine, au sud de la 13, est occupée par un des quatre ensembles de bains publics connus à Avenches. Le dégagement de la partie nord-ouest de ce quartier a mis au jour de nombreuses structures des bains reconstruits dès l'an 137 après J.-C., ainsi que le fond d'une piscine de 10 x 18 m, remontant à la première phase de construction tibérienne (fig. 2). La remarquable conservation de plusieurs éléments, notamment le bassin *opus spicatum*, le plus ancien découvert à ce jour en Suisse, nous a incité à étudier la possibilité de la conservation et présentation des vestiges (*cf. BPA* 36, 1994, pp. 129-135).

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 571 000 / 193 730
R *En Chaplix – Fours de tuiliers*

On s'interroge encore sur la fonction du canal navigable du IIe s. ap. J.-C. reliant le lac à la *villa* suburbaine dite *du Russalet*, édifiée aux portes de la colonie d'Avenches : on a pensé qu'il avait pu servir à l'acheminement de pierres de construction transportées par barque depuis les carrières des rives du lac de Neuchâtel. Peut-être avait-il également permis la mise à l'eau des barques construites sur le chantier naval découvert en 1990 à son extrémité amont. La fouille entreprise en 1994 permet de proposer une nouvelle hypothèse à ce sujet.

Le démantèlement d'une piste de chantier le long de la route cantonale 601 (route de Berne) a en effet occasionné l'exploration d'un important atelier de tuiliers, découvert en 1990 déjà dans une tranchée de prospection. Cette installation se situe à la périphérie de l'enclos supposé de la *villa*. Deux fours ont été partiellement dégagés en 1994.

De plan carré, mesurant 5 x 4.90 m (dim. ext.), bordée d'une assise de pierres en calcaire, la chambre de chauffe enterrée du four I (fig. 3) se

Fig. 3. AVENCHES – En Chaplix. Le four de tuiliers I en cours de dégagement. L'alandier se trouve au premier plan. (Photo Archéodunum)

caractérise par un canal central et des murets de soutènement perpendiculaires à arcature centrale, constitués de fragments de tuiles. L'alandier s'ouvre au nord-ouest sur l'aire de chauffe. Celle-ci semble également utilisée pour l'alimentation en combustible du four II, accolé à l'angle du four I. Dégagé sur un quart de sa surface, ce second four se signale déjà par ses dimensions impressionnantes (largeur ext.: 8 m!) et par son excellent état de conservation (la sole est encore partiellement en place).

Le matériel céramique étant particulièrement peu abondant, il est prématuré de se prononcer sur la datation de l'atelier.

Bien qu'il soit encore délicat d'estimer l'importance de la production et de la diffusion de cette officine, on peut imaginer que ces matériaux de construction ont dû faire l'objet d'un commerce à distance et que le canal a pu faciliter le chargement et le transport de ces tuiles. Il est également intéressant de signaler que la matière première ne manque pas dans les environs, puisque l'atelier a été établi à proximité immédiate de bancs d'argile et de limon encore exploités au début de ce siècle par les potiers et les tuiliers de la région.

Daniel Castella

Investigations et documentation: F. Eschbach, Archéodunum SA, Gollion.

Publication détaillée des vestiges du moulin hydraulique mis au jour à peu de distance, dans l'enclos de la même villa (*cf. RHV* 1992, p. 186).

Daniel CASTELLA et alii.: *Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches – «En Chaplix». CAR 62. Aventicum VI.* Lausanne 1994.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 850 / 192 270
M *Tour de l'amphithéâtre*

Les travaux de restauration extérieure de la tour construite sur l'amphithéâtre antique d'Avenches ont permis une analyse archéologique complète. Nous avons pu ainsi comprendre la transition entre le monument antique et la tour médiévale, dont nous avons identifié les transformations successives, jusqu'à son affectation comme musée.

Après la destruction de l'amphithéâtre, nous n'avons aucun indice d'une occupation dans l'Antiquité tardive ou au premier Moyen Âge et rien ne nous autorise donc à croire que l'arène a servi d'enceinte fortifiée, refuge pour la population. La destruction s'est manifestée par une

accumulation spectaculaire de débris qui a obstrué presque entièrement les couloirs d'accès à l'ancienne *cavea*. C'est depuis ce niveau surélevé que la tour romane a été fondée.

Cette tour constitue encore deux bons tiers de l'élévation actuelle. Appuyée sur les deux couloirs méridionaux de l'entrée de l'amphithéâtre et sur les gradins, elle ne devait pas être beaucoup plus haute que la limite supérieure conservée de cette maçonnerie. Les percements conservés, notamment les portes, nous permettent de reconstituer des étages à des niveaux différents des actuels, et une porte d'entrée élevée donnant sur une galerie et accessible par une rampe (fig. 4). Les étages supérieurs pouvaient servir à l'habitation et à la défense, tandis que l'étage inférieur, accessible seulement depuis l'arène et sans communication avec les autres niveaux, a pu être un arsenal ou un dépôt. Une tête sculptée ornant un jambage de fenêtre offre un jalon chronologique pour la construction de la tour, qui doit se situer à la fin du XIe siècle, sous l'épiscopat de Bourcard d'Oltigen[1]. Une corrélation peut donc être établie avec les textes qui mentionnent des travaux de fortification urbaine entrepris par cet évêque en 1089. Autant qu'un élément de la défense urbaine, la tour nous paraît être une expression du pouvoir épiscopal, qui, sur ses terres d'Avenches, cherche à s'affirmer face à d'autres puissances seigneuriales. Dans ce sens, le choix d'une construction à l'emplacement de l'amphithéâtre antique a peut-être aussi une valeur symbolique. Il semble que l'on assiste dès lors à une confrontation, même discrète, entre le pouvoir de l'évêque et la bourgeoisie naissante, qui développera la ville neuve sur la colline. Si la construction de la tour a été voulue comme le point de départ d'une conception urbaine centrée sur l'amphithéâtre, elle est alors un échec urbanistique, car le bâtiment ne sera jamais intégré dans le tissu urbain médiéval, et même moderne. Le donjon roman a connu un incendie dont l'ampleur ne peut être déterminée précisément.

En nous fondant sur une datation dendrochronologique, nous situons le rehaussement de la tour au milieu du XIIIe siècle, vers 1251. Un étage d'habitation est ajouté, surmonté d'un crénelage. Divers indices sur les maçonneries et la charpente (même si les pièces de charpente ne sont que du XVe siècle) et des exemples comparatifs nous permettent de reconstituer un hourd autour du crénelage (fig. 4). Pour le reste, l'organisation intérieure du bâtiment n'est pas modifiée.

Vers le milieu du XVe siècle, des planchers sont remplacés, une nouvelle porte d'entrée percée et une nouvelle charpente installée, sans que nous connaissions les raisons qui ont motivé son remplacement.

---

[1] Selon l'étude de Gabriele Keck et Werner Stöckli, à paraître.

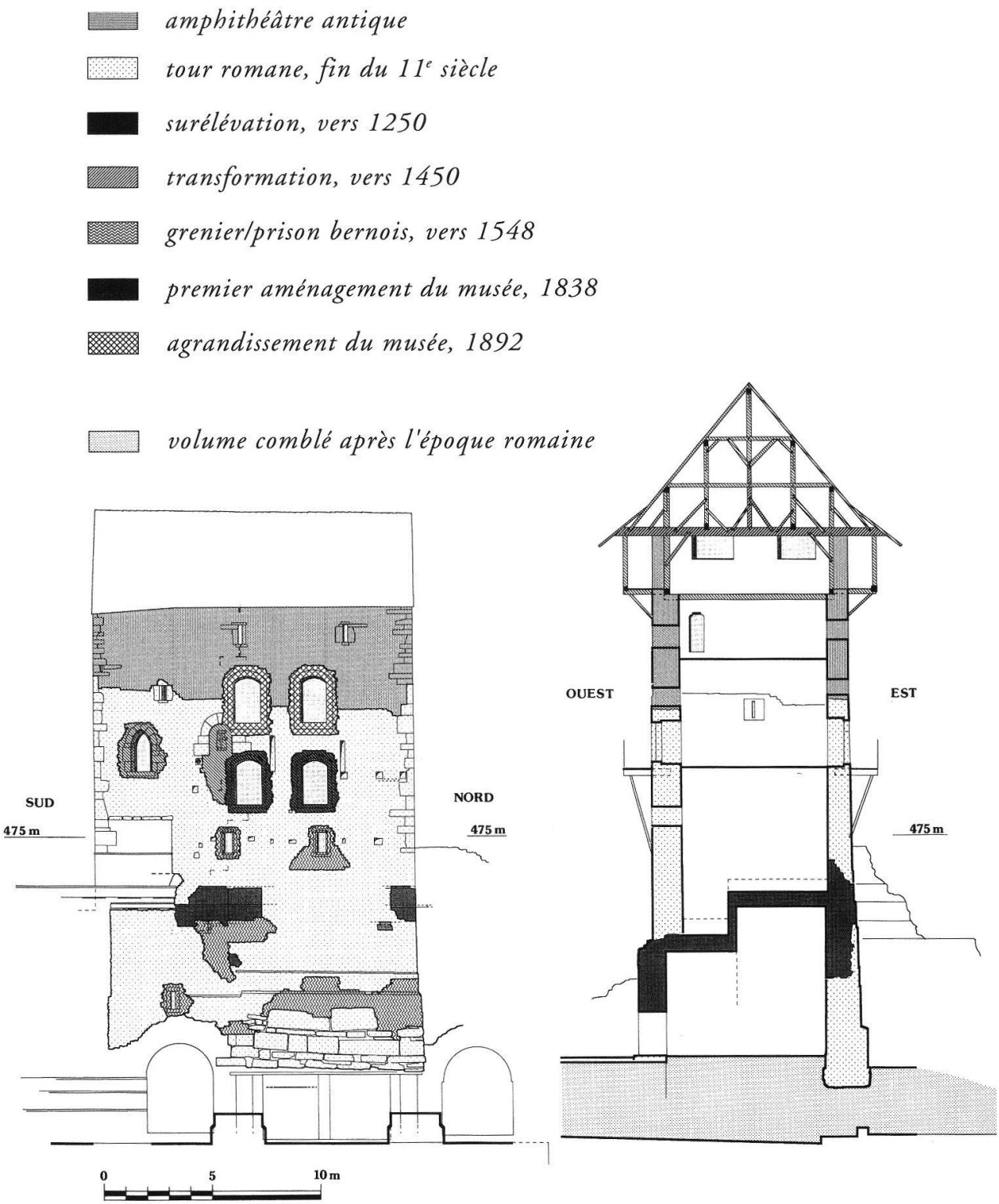

Fig. 4. Avenches – Tour de l'amphithéâtre. Élévation de la façade orientale. Coupe avec reconstitution de la superstructure médiévale, vers 1450. (Dessin J. Sarott, AAM)

À l'époque bernoise, dès le milieu du XVIe siècle, la tour perd définitivement tout caractère défensif et devient un grenier, abritant également une prison dans sa partie basse, accessible seulement depuis la *cavea*. L'organisation intérieure est profondément modifiée, pour recevoir la disposition des étages qui est toujours en place actuellement. Le hourd et les créneaux sont supprimés et le toit, dont la charpente reprend les pièces anciennes, prend sa forme actuelle à deux pans.

Le XIXe siècle est marqué par les démarches de sauvegarde et l'affectation de la tour comme musée, qui a eu pour conséquence le percement des grandes baies des étages, successivement en 1838 et 1892.

Laurent Auberson

Investigations et documentation: J. Sarott, L. Auberson, AAM, Moudon.

Rapports: *Avenches (VD). Tour de l'amphithéâtre. Analyse archéologique des façades 1994*, par Laurent AUBERSON et Jachen SAROTT, AAM, Moudon, juillet 1994; *Avenches, Tour du Musée. Deux mortiers au travers de la palynologie*, par Évelyne BEZAT, Musée de botanique, Lausanne, juillet 1994.

Datation: dendrochronologique, rapport du Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, de juin 1994, par Christian et Alain Orcel, Jean Tercier. Réf. LRD 94 / R 3749.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 680 / 192 169
M *Rue Centrale 31 – Pharmacie Zillweger*

La création d'une annexe dotée de sous-sol d'une surface d'environ 170 m² au sud de la maison abritant l'actuelle pharmacie et droguerie d'Avenches a motivé une surveillance des travaux d'excavation, ainsi que des réfections effectuées à l'intérieur même du bâtiment (env. 64 m²).

Préalablement, quelques sondages pratiqués dans le jardin occupant jusqu'alors le secteur menacé à l'extérieur de l'édifice avaient permis de relever, sous un épais remblai riche en matériaux organiques de près de 0,80 m, la présence quasi uniforme d'un niveau composé d'éléments de maçonnerie en démolition ainsi que d'une couche limoneuse organique et charbonneuse apparue au sommet du substrat morainique.

Après décapage de la terre végétale, plusieurs murs en pierres calcaires ont été dégagés. Ils se rattachent pour la plupart à des constructions détruites à une époque probablement récente (murs de soutènement du jardin, grange annexe, foyer sommairement aménagé). Comme c'est

Fig. 5. Avenches – Rue Centrale 31. Anciennes arcades. Vue de l'arc dans un mur mitoyen, avec, à gauche, la base du pilier côté rue. (Photo R. Gindroz)

souvent le cas dans ce type d'intervention au sommet de la colline, aucun élément de datation ne permet de situer chronologiquement l'aménagement et la démolition de ces structures. Outre les habituels matériaux d'origine antique en réemploi, on ne peut que constater l'absence totale de mobilier archéologique d'époque romaine.

Des arcs ont été découverts dans la façade sur rue et à l'angle nord-est du mur mitoyen (fig. 5). Si la façade originelle a été gravement défigurée par le percement des vitrines, il n'en va pas de même pour le mur mitoyen, où l'ouverture a simplement été bouchée. Le vide de passage, large de 2,20 et haut de 2,50 m, est couvert en arc brisé formé de claveaux de molasse, qui portait sur une base commune avec celui de la façade. Les deux blocs de calcaire blanc conservés permettent de restituer un talus sur sa face perpendiculaire à la rue, à la façon d'un contrefort; en outre le bloc supérieur, qui émergeait seul entièrement du sol ancien, est soigneusement taillé en bossage sur la même face.

Un peu plus bas, au n° 27 de la rue, un autre arc, bouché en léger retrait, présente exactement les mêmes proportions; il s'agit donc bien là d'une arcade continue, tout à fait comparable à celle mise en évidence à la rue du Château à Moudon[2], qui a pu être récemment datée de 1280 (LRD 94/R 3637).

Cette découverte est de première importance, puisqu'elle a permis, pour la première fois à Avenches, d'attester, de situer, voire de dater des arcades derrière les façades actuelles; les sources historiques, en effet, sont muettes à leur propos[3]. Il y a donc là un progrès très important, qui intéresse bien sûr l'histoire de la ville, qui au-delà concerne celle de l'urbanisme médiéval de toute notre région.

Pierre Blanc, François Christe

Investigations et documentation: P. Blanc, FPA et F. Christe, Archéotech, Pully.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 655 / 192 285
M(?) *Rue du Jura 10 – Grange Gaberell*

Le contrôle, parfois difficile, des interventions pratiquées dans le sous-sol du périmètre de la ville médiévale d'Avenches, vise à rechercher les traces d'éventuelles constructions d'époque romaine, encore non attestées sur cette colline, mais aussi à reconnaître les premières constructions liées à l'occupation médiévale.

L'aménagement d'une salle paroissiale dans l'ancienne grange Gaberell n'a permis de dégager qu'une partie d'une construction antérieure, mais non datée, partiellement excavée dans le terrain naturel, aux murs en pierres sèches constitués de matériaux extraits des constructions romaines.

Quelques autres structures (trous de poteaux, fosse à chaux, maçonneries isolées) ont été relevées. Le caractère partiel de cette fouille ne permet malheureusement pas de donner des datations cohérentes à cet ensemble (voir *BPA* 36, 1994, p. 142-143).

Investigation, documentation et rapport: P. Blanc, FPA et F. Christe, Archéotech SA, Pully.

---

[2] Voir François CHRISTE, «Moudon – Quartier du Bourg», in Denis WEIDMANN, *Chronique archéologique 1989, RHV 1990*, p. 125 et fig. 9.

[3] Voir B. PRADERVAND, *La ville d'Avenches: éléments pour une approche historique de l'urbanisme*, rapport dactylographié de janvier 1993, déposé aux MHAVD, p. 11.

Bellerive – District d'Avenches – CN 1165 568 550 / 196 800
M-AP *Église de Cotterd*

Dans le cadre de travaux de consolidation géologique de la terrasse sur laquelle est édifiée l'église paroissiale de Cotterd, hameau de la commune de Bellerive, une série d'observations d'urgence ont pu être faites sur une partie très limitée de l'édifice ainsi que sur la stratigraphie du terrain à son versant sud.

Les maçonneries de l'église ont été dégagées sur la moitié sud de la fondation du mur de chevet (chœur) ainsi que sur le contrefort d'angle sud-est. Le niveau de semelle n'a pas été atteint. Sur cette portion, les maçonneries apparaissent comme homogènes; seul le contrefort peut avoir été élevé dans un deuxième temps.

Par ailleurs, la base du mur sud de l'église a été dégagée, mais dans des proportions empêchant toute observation précise; une simple distinction dans la régularité du matériau peut laisser entrevoir une différence entre la zone orientale de la fondation et le reste du mur vers l'ouest.

La stratigraphie du terrain montre une superposition de deux remblais, posés sur le terrain naturel. Dans la partie orientale du profil, une seule sépulture est apparue (non dégagée) dont la fosse perturbe les deux remblais. Le remblai supérieur est recouvert d'une couche de démolition (couvrant également la fosse de sépulture) contenant, outre des déchets de mortier, de crépi et quelques moellons de calcaire jaune rubéfiés, de nombreux fragments de tuiles. Six échantillons ont été prélevés, lesquels livrent une date entre les XVIe et XVIIIe siècles.

Philippe Jaton

Investigations et documentation: Ph. Jaton, J. Sarott, AAM, Moudon.

Rapport: *Cotterd-Bellerive VD, Église. Constats archéologiques d'urgence en 1994*, par Philippe Jaton et Jachen Sarott; *Inventaire des trouvailles*, par Gabriele Keck, AAM, Moudon, janvier 1995.

Bex – District d'Aigle – CN 1305 568 060 / 121 120
I *Le Châtel – Coulisse en pierre sèche*

Au cours d'une fouille destinée à la pose d'un nouveau collecteur entre Le Châtel et Bex, une coulisse d'époque indéterminée a été mise au jour. Située à une profondeur de 2,50 m, elle mesure intérieurement 68 cm de haut à la clé de voûte et 67 cm de large. Elle est composée de deux

piédroits en pierres sèches de 48 cm de haut. La couverture est une voûte de pierres plates posées en hérisson sans mortier de liaison. Le sol est formé d'un grossier lit de galets.

Lors de la découverte, les ouvriers ont constaté que le fond de cette coulisse était pratiquement sec. Le sens d'écoulement va du Châtel vers Bex et le segment observé est orienté nord-nord-ouest (340°).

François Francillon

BURSINS – District de Rolle – CN 1261 511 720 / 145 410
M-AP *Investigations à la cure et dans l'ancien cimetière*

L'actuel bâtiment de la cure de Bursins, affecté à cette fonction depuis 1620, s'inscrit dans le contexte de l'ancien prieuré clunisien, dépendant de Romainmôtier. Avant l'analyse archéologique déjà, plusieurs indices nous laissaient supposer l'existence de constructions médiévales sous la cure[4].

Nous avons en effet pu mettre en évidence trois périodes médiévales. La plus ancienne n'a laissé pour traces qu'un mur qui butait au sud contre l'ancien prolongement de la nef de l'église. Ce mur, isolé, n'a pas été repris dans les constructions ultérieures. Il ne paraît pas exactement contemporain de l'église et nous ne pouvons situer sa construction que très approximativement, au XIIe ou au XIIIe siècle.

Dans une seconde phase, le bâtiment est entièrement reconstruit pour faire place à un édifice de plan très allongé, toujours appuyé contre la nef de l'église (Fig. 6). Toute la partie inférieure de la façade occidentale actuelle se rattache à cette phase. La façade nord est également définie lors de ce chantier. La façade orientale correspondait alors au tracé actuel dans la partie sud, après le décrochement au niveau du perron. L'épaisseur des murs laisse supposer l'existence de caves, qui appellent une interprétation de la fonction de la maison comme cellier du prieuré. Ce constat s'accorde parfaitement avec ce que nous savons de la vie de ce petit prieuré. Il est un fait bien connu des historiens en effet que le prieuré de Bursins n'a jamais abrité une vie monastique très développée, mais que sa vocation était essentiellement l'exploitation d'un domaine viticole dont les revenus étaient jugés si importants par les prieurs de Romainmôtier qu'ils en ont assumé l'administration directe dès le

---

[4] On peut se référer pour cela aux précédents comptes rendus: *Chronique archéologique 1991, RHV* 1992, pp. 188-194 et *Chronique archéologique 1992, RHV* 1993, pp. 159-163.

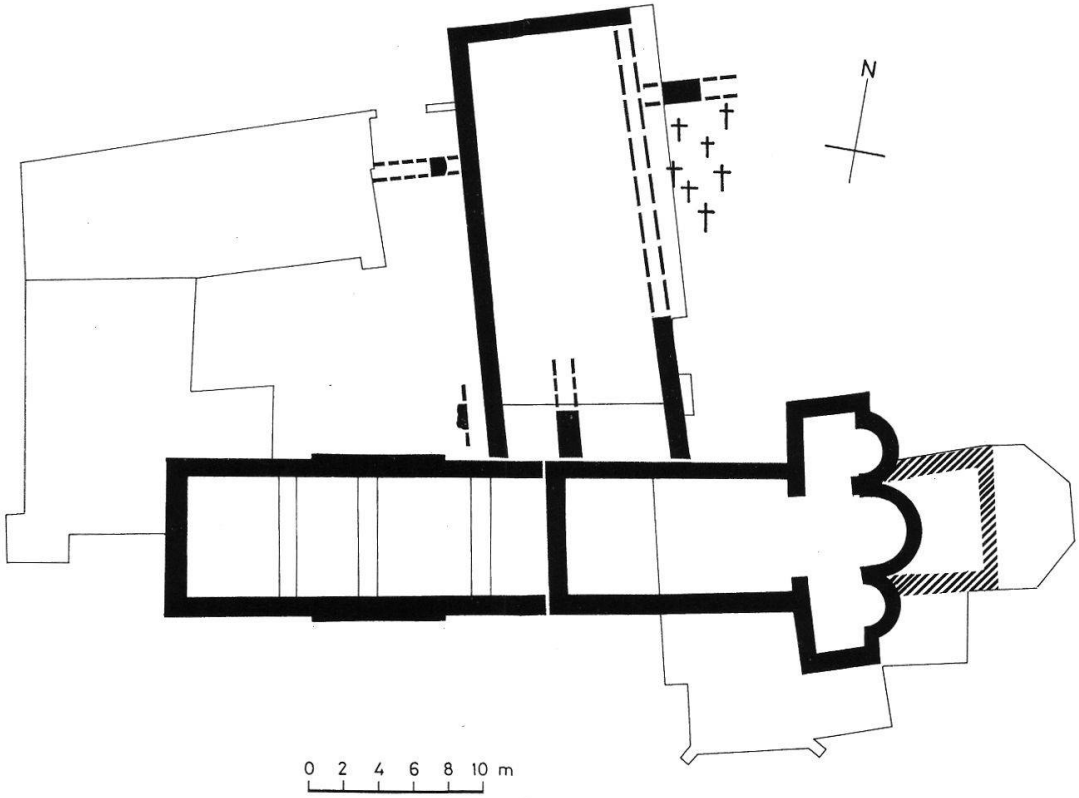

Fig. 6. BURSINS *– Ancien prieuré. Plan des premiers états médiévaux, avec un cellier (?) au nord de l'église. (Dessin F. Wadsack, AAM)*

deuxième tiers du XIVe siècle. L'étage situé au-dessus du cellier peut avoir abrité des locaux à fonction administrative. Quant à l'emplacement ou aux emplacements successifs de la cure médiévale, le constat archéologique ne permet pas de préciser les indications très ténues des archives et il est plus prudent d'éviter toute reconstitution catégorique.

Au Moyen Âge, le site a toujours été marqué par une ambiguïté entre la fonction priorale et la fonction paroissiale de l'église. Pendant une première période, jusqu'au XVe siècle environ, un poids prépondérant est accordé aux bâtiments prioraux, parmi lesquels il faut comprendre le logement des moines ou des convers, les bâtiments administratifs, le cellier et, depuis la fin du XIIIe siècle, la maison forte, qui devait aider à la défense des biens du prieuré contre les convoitises des seigneurs voisins.

La vocation paroissiale acquiert plus de poids vers la seconde moitié du XVe siècle et ce changement d'équilibre se manifeste par le raccourcissement de la nef de l'église. Cette transformation architecturale a naturellement eu des effets sur les constructions voisines et c'est ainsi

que le bâtiment du cellier, désormais détaché de l'église, est également raccourci. Sur la base des vestiges archéologiques et de témoignages ultérieurs, nous supposons que, dans ce troisième état, le bâtiment était muni d'une tour dans son angle sud-est, tour qui ne saillait pas dans la façade, mais en hauteur seulement.

Dès le Moyen Âge et jusqu'en 1729, le côté nord de l'église était occupé par une partie du cimetière, lequel était délimité par un puissant mur de clôture, qui contribuait à donner une image de cohésion et un aspect fortifié à l'ensemble prioral.

Au moment de la Réforme, les biens monastiques sont confisqués au profit de LL.EE. de Berne, qui poursuivent à leur compte l'exploitation des vignes de Bursins. En 1620 apparaît la nécessité de fournir un nouveau logement au pasteur, dont les textes nous disent qu'il est aménagé sur la grande cave du château. La construction de ce logement n'a eu pour conséquences architecturales que l'élargissement de la maison du côté est, dont l'alignement est alors définitivement arrêté, avec son décrochement. La cure était munie d'un rural, jouxtant son angle sud-ouest.

L'aspect actuel de la maison résulte du chantier de 1729, qui manifeste une volonté d'harmoniser la volumétrie générale et les percements. Un important rural, démoli en 1924, reliait la cure à l'ancienne maison forte. Parmi les diverses transformations intervenues par la suite, il faut mentionner la création, en 1795, d'une entrée séparée au nord, donnant accès à une pièce réservée au receveur. Divers réaménagements mineurs constituent des adaptations aux nouveaux critères de confort. Lors de l'importante transformation de 1924, le rural est démoli et la disposition intérieure perd son caractère traditionnel.

Laurent Auberson

Investigations et documentation: L. Auberson, H. Kellenberger, R. Serdaly, F. Wadsack, AAM, Moudon.

Rapport: *Bursins (VD), Cure. Analyse archéologique des façades en 1994*, par Laurent Auberson, AAM, Moudon, août 1994.

Chabrey – District d'Avenches – CN 1164 564 710 / 198 530
Br *Pirogues monoxyles*

En 1989, M. Perrenoud, architecte au Landeron, nous signalait la présence d'une pirogue monoxyle, longue d'une dizaine de mètres, prise dans les rhizomes d'une roselière, reposant par 1,20 m de fond.

L'érosion des rives du lac de Neuchâtel, particulièrement active dans

ce secteur, ayant dégagé une grande partie de l'embarcation, son sauvetage s'avérait urgent. Nous nous sommes donc vu dans l'obligation de prélever cet artefact en 1994, une partie de la pirogue (plus de 4 m) ne reposant plus sur le sable, alors que le reste était encore pris dans les rhizomes.

Les plongeurs du service cantonal d'archéologie du canton de Neuchâtel ont effectué le prélèvement, au mois d'août 1994, la transférant dans le dépôt du MCAH Lausanne à Lucens, où elle est provisoirement conservée; son étude sera faite par le Dr. B. Arnold, spécialiste de ces embarcations. La pirogue a été datée par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie de Moudon: le dernier cerne mesuré donne la date de 957 av. J.-C. et n'est pas antérieure à 932 av. J.-C. (LRD 95/R 3915).

Lors des reconnaissances subaquatiques, une autre pirogue a été repérée à environ 40 m de la première et laissée pour l'instant *in situ.*

François Francillon

Investigations et documentation: Service cantonal d'archéologie du canton de Neuchâtel.

Objet: MCAH

CHAMPAGNE – District de Grandson – CN 539 300/187 800
M *Grand-Bois – Four à chaux XVe siècle*

Dans les forêts du massif jurassien, les restes de fours à chaux ayant exploité les affleurements calcaires sont particulièrement nombreux. Cette industrie impliquait également l'usage d'un combustible abondant, ce qui justifiait leur construction à proximité des ressources et matériaux nécessaires.

La réalisation du processus industriel de calcination, selon la technique développée à l'époque romaine[5], implique une destruction partielle des fours. Cela a une incidence sur leur état de conservation. Ainsi, les fours ne sont actuellement pas datables d'emblée par des critères typologiques ou technologiques et ils n'ont que rarement été l'objet d'investigations archéologiques.

L'inspecteur forestier du 7e arrondissement, M. Denis Horisberger, avec ses collaborateurs, a entrepris dès 1992 le dégagement d'un four apparemment bien conservé et facilement accessible, dans le Grand-Bois

---

[5] Jean-Pierre ADAM. *La construction romaine. Matériaux et techniques.* Paris 1984, pp. 69-76.

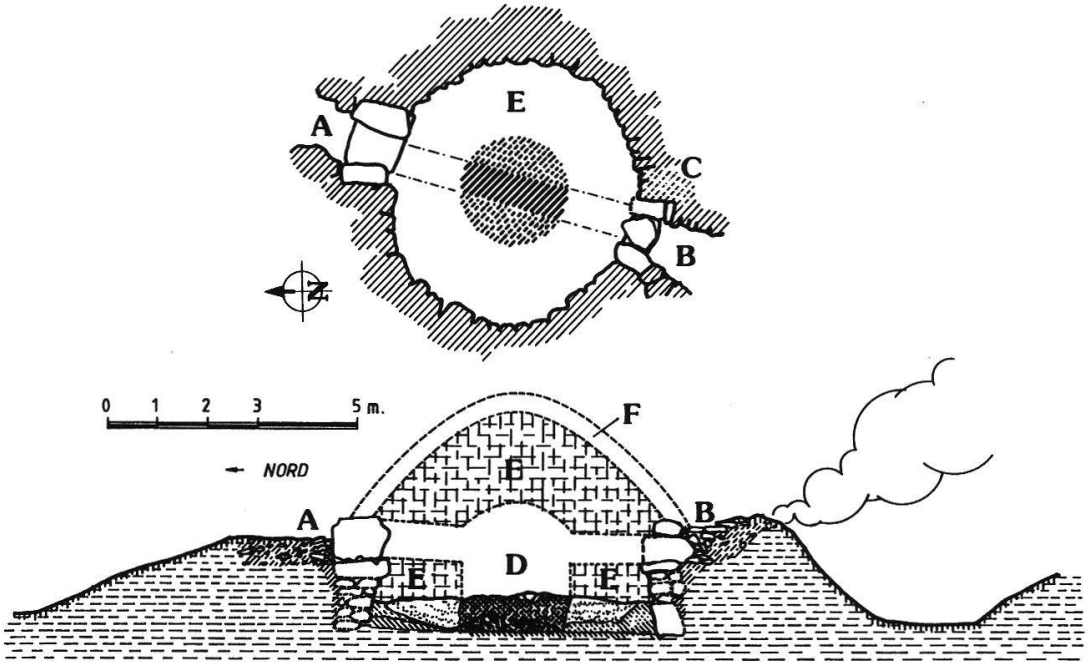

Fig. 7. CHAMPAGNE – *Grand-Bois. Plan et coupe du four à chaux du milieu du XVe siècle. A: embouchure d'alimentation; B: évent; C: évent primitif; D: dernier foyer; E: roche à calciner; F: chape extérieure. (Dessin : M. Klausener)*

de la commune de Champagne, en vue de sa conservation et présentation didactique. La Section MHA a été associée à ces travaux pour le relevé et l'analyse archéologique.

Le four apparaissait comme une cuvette circulaire, d'un diamètre de 5 m, bordé d'une maçonnerie de blocs assez irrégulière. L'ensemble est creusé dans une butte enserrée entre deux châbles (chemins creux ou chenaux d'érosion?). Les bancs du calcaire valanginien affleurent à quelques dizaines de mètres, associés à une source à débit saisonnier. D'autres emplacements probables de fours sont perceptibles dans les sous-bois proches, ainsi que l'esplanade d'une charbonnière.

Après évacuation des matériaux de comblement et des souches qui avaient pris racine sur la structure du four abandonné, ce dernier se présente comme vaste cavité cylindrique, creusée dans le terrain naturel morainique, sur près de 2 m de profondeur; la paroi du four est constituée par des assises de gros blocs calcaires irrégulièrement équarris et assemblés à sec. Les assises sont empilées en encorbellement vers l'intérieur, formant la base d'une coupole (fig. 7).

À 1,20/1,30 m au-dessus du sol, deux ouvertures diamétralement opposées sont aménagées selon l'axe nord-sud du four (A et B). D'énormes

dalles horizontales et verticales constituent le seuil et les montants latéraux des embouchures. Celle du sud (B), haute de 60 cm et large de 60, était couverte par un linteau horizontal, tombé dans le comblement.

Des dégagements, consolidés par des murettes, prolongent les embouchures dans le terrain excavé. La trace d'une ouverture primitive, colmatée, est visible dans l'élévation du secteur sud-est (C).

Un sondage en tranchée au fond du four a révélé des traces des premières cuissons sur le fond, puis une seconde phase, avec un foyer central d'un diamètre de 2,20 m, creusé jusqu'au fond du four et encore rempli de débris de bois calciné, de charbon de bois et de cendres (D). Le foyer était entouré d'une masse de blocs calcaires calcinés en place, puis revenus à l'état d'une matière carbonatée dure.

Cette configuration révèle le mode de fonctionnement probable du four, par empilement de matériaux calcaires (E) autour d'une chambre de combustion où était introduit le combustible. Le diamètre interne du four, de 5 m, lui donnait vraisemblablement un volume trop grand pour une combustion sans recharge. La disparition des niveaux supérieurs du comblement du four empêche l'identification formelle des fonctions des ouvertures, qui étaient vraisemblablement maintenues en communication avec les foyers, soit pour jouer le rôle d'embouchure pour l'alimentation en combustible, soit comme évent. Les dimensions et dispositions des ouvertures indiquent que la grande ouverture nord (A), avec un prolongement horizontal externe, servait probablement à l'alimentation et que l'ouverture sud (B), plus petite, avec un débouché ascendant vers l'extérieur, servait d'évent.

De tels fours, dépourvus d'embouchures au niveau de leur base, fonctionnaient donc avec une chambre de combustion aménagée lors de l'empilement en dôme des masses à calciner (E). Le chargement pouvait être recouvert extérieurement par une protection en argile et en chaux constituant à la fois un isolant thermique et une étanchéité (F).

Un échantillon de charbon de bois provenant du dernier foyer en activité a livré une datation par le radiocarbone (B 6257, 450 ± 30 ans BP), calibrée à intervalle d'un sigma, entre 1435 et 1447 après J.-C. Cette datation exclut toute relation avec la villa gallo-romaine voisine, proche de quelques centaines de mètres. Rapproché d'une autre date (XIIe siècle après J.-C.) obtenue dans un autre four de typologie encore inconnue, vers La Lance, commune de Concise, ce résultat révèle une nouvelle facette de l'activité économique de cette région à l'époque médiévale.

Max Klausener

Investigations, documentation et rapport: M. Klausener, MHAVD.

CHAVANNES-SUR-MOUDON – District de Moudon – CN 1224
551 760 / 167 520
M-AP *Église*

N'apparaissant pas dans la «Liste des églises et établissements religieux du diocèse de Lausanne», rédigée en 1228, mais comptant en revanche au nombre des bâtiments visités lors de la visite des églises du diocèse en 1453, la petite église de Chavannes-sur-Moudon a probablement été construite dans le courant du XIVe siècle, en relation peut-être avec la constitution du village en seigneurie. Elle dépendait au Moyen Âge de la paroisse de Morlens (canton de Fribourg).

Les structures les plus anciennes n'apparaissent qu'au mur sud et témoignent d'un incendie qui endommagea l'édifice dans des proportions que nous ignorons. Le procès-verbal de la visite de 1453 nous apprend qu'à ce moment des réparations sont jugées nécessaires. Mais, plutôt que de percer deux fenêtres dans le chœur comme le demandent les représentants du chapitre, les paroissiens choisirent de reconstruire entièrement cette partie de l'église: ainsi, le chœur qui s'ouvre actuellement sur la nef par un arc triomphal date de la deuxième moitié du XVe siècle.

Suite à la Réforme, et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, une série de chantiers distincts conduiront à l'édifice tel qu'il apparaît actuellement.

Philippe Jaton

Investigations et documentation: Ph. Jaton, J. Sarott, AAM, Moudon.

Rapport: *Chavannes-sur-Moudon VD, Église. Analyse archéologique des élévations en 1994*, par Philippe JATON et Jachen SAROTT, AAM, Moudon, novembre 1994.

CHESEREX – District de Nyon – CN 1261 500 850 / 139 900
M *Ancienne abbaye de Bonmont – Cimetière au nord de l'église*

Préalablement à la construction de sanitaires, à une trentaine de mètres au nord de l'église, dans l'alignement de la façade d'entrée, une fouille archéologique a permis de toucher une partie du cimetière de l'ancienne abbaye. Traditionnellement, en effet, dans un ensemble cistercien, le côté de l'église opposé au cloître est affecté au cimetière et divisé en une zone des moines et une zone des laïcs. Les découvertes de tombes se limitent ici à cinq individus adultes, dont un seul était intact. L'orientation générale est ouest-est, sans correspondre exactement à celle de l'église,

mais tendant plutôt à se rapprocher de l'orientation vers l'est géographique. Les défunts ont été inhumés dans un cercueil de bois ou en pleine terre, sauf une exception: une tombe à entourage de grosses pierres, de contour apparemment ovoïde. Dans le contexte d'un cimetière cistercien dont les premières inhumations remontent au début du XIIIe siècle environ, cette forme constitue plutôt un archaïsme.

Laurent Auberson

Investigations et documentation: S. Wüthrich et L. Auberson, AAM, Moudon.

Rapport: *Chéserex. Ancienne abbaye cistercienne de Bonmont. Fouille dans le cimetière au nord de l'église en 1994*, par Sonia WÜTHRICH et Laurent AUBERSON, AAM, Moudon, juillet 1994.

CORCELLES-PRÈS-CONCISE – District de Grandson – CN 1183
543 832 / 189 039
N-I *Menhirs*

Ce monument historique très connu, mais qui n'avait jamais subi d'intervention archéologique, comporte quatre menhirs disposés en un parallélogramme orienté nord-sud, dont seuls trois sont «authentiques». Le quatrième (angle nord-ouest) a, en effet, été érigé en 1843 en remplacement d'un mégalithe qui aurait disparu à la fin du XVIIIe siècle. Le menhir sud-est comporte une dizaine de cupules, dont le diamètre oscille entre trois et neuf centimètres.

Les quatre sondages effectués en 1994 ont permis:
- d'établir une séquence stratigraphique pour ce site;
- de confirmer la présence d'une couche archéologique non perturbée sur l'ensemble du site ;
- de mettre au jour, dans le prolongement est des menhirs sud et sud-est, deux mégalithes placés à une période indéterminée dans une structure circulaire comblée de galets roulés ;
- de reconnaître plusieurs fosses charbonneuses, dont une contenait des céréales carbonisées ;
- de connaître le niveau d'implantation du menhir sud-est, et d'excaver sa fosse d'implantation.

Le matériel recueilli se compose presque exclusivement de tessons fortement fragmentés et érodés. L'analyse préliminaire du mobilier nous permet d'attribuer la couche archéologique, ainsi que la fosse d'implantation du menhir est, probablement au Néolithique moyen (des

datations au radiocarbone sont en cours). La fonction des différentes fosses nous est pour l'instant inconnue.

Alexandre Chevalier

Investigations et documentation: MHAVD, A. Chevalier.

CORCELLES-PRÈS-CONCISE – District de Grandson – CN 1183
543 900 /187 800 et 544 500 /188 500
Br *Sites d'habitat aux lieux-dits La Vernette et Sous-le-Château*

Les travaux de prospection archéologique entrepris en 1992 et poursuivis en 1993 et 1994 sur le tracé du futur chantier de Rail 2000, entre les communes d'Onnens (VD) et de Vaumarcus (NE), ont permis le repérage de plus de 20 nouveaux sites archéologiques, pour la plupart d'époque protohistorique. Près de 700 sondages étudiés sur une étendue d'environ 7 km ont révélé une série de sites d'habitat, marqués par des tessons de céramique protohistorique (âge du Bronze, ancien, moyen ou final).

Les deux sites les plus importants sont situés sur la commune de Corcelles (La Vernette et Sous-le-Château). Ils sont conservés sur des plateaux où des limons ont été piégés dans des dépressions morainiques. Les restes d'habitat sont marqués par une couche archéologique dont l'extension atteint plus de 5000 m^2. On y observe la présence de trous de poteaux et d'aménagements de fossés perpendiculaires à la pente.

Pierre Corboud

Investigations et documentation: GRAP: Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Université de Genève, P. Corboud, A.-C. Castella, C. Falquet, C. Pugin.

Rapport déposé aux MHAVD: *Prospection archéologique sur le tracé du projet Rail 2000 entre Onnens (VD) et Vaumarcus (NE), mars 1994.*

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE – District de Payerne – CN 1184
562 840 / 189 840
HM *Route de Ressudens*

Un nouveau tronçon de la route médiévale découverte en 1991 entre Corcelles-près-Payerne et Ressudens a fait l'objet d'un sondage en été

1994. Plus proche de l'ancien lit de la Broye, le tronçon dégagé a été ici brutalement recouvert d'une épaisse couche d'alluvions sableuses et sa surface fut partiellement érodée. Malgré le piètre état de conservation de la chaussée et en dépit des conditions d'observation médiocres dues à de fortes intempéries, les archéologues ont pu préciser le tracé de cette voie sur une douzaine de mètres et observer une nouvelle fois son mode de construction. Il s'agit d'une étroite chaussée faite de boulets de rivière, de blocs et de fragments épars de tuiles romaines (largeur: 2,80 m), étayée latéralement tantôt par de petits pieux verticaux (intervalles: 20 à 30 cm), tantôt par des segments de tronc de chêne grossièrement élagués. Un nouvel échantillon d'un de ces troncs a été confié au Laboratoire Romand de Dendrochronologie (réf. LRD94/R2988A / ARC94/R1754C). Une nouvelle datation C_{14} a pu être proposée: 1433 ± 40 BP; 540-670 cal. AD. À titre d'hypothèse de travail, une position entre les années 453 et 587 a été suggérée pour la séquence dendrochronologique mesurée (sans aubier), livrant ainsi un *terminus post quem* vers 607. Ces résultats coïncident donc parfaitement avec la datation proposée en 1991 (aux environs de 620). Cette année encore, le mobilier archéologique fait totalement défaut sur le site.

Daniel Castella

Investigations et documentation: C. Meyer, Archéodunum SA, Gollion.

CRANS-PRÈS-CÉLIGNY – District de Nyon – CN 1261 505 180 / 134 560

M *Église – Restauration des façades*

Les travaux d'assainissement et de restauration des façades du temple de Crans ont entraîné une analyse archéologique des élévations extérieures, complétée par des observations en sous-sol réalisées dans les tranchées de drainage des pieds de façade.

L'analyse a permis de distinguer deux maçonneries principales qui constituent le bâtiment actuel. Dans la moitié occidentale de l'église, les murs sont constitués d'un appareil de petits moellons très régulièrement assisés. Dans la façade ouest, tous les 70 cm environ, une assise de moellons de molasse très allongés est insérée. Des vestiges d'un crépi du genre *rasa pietra* ont été repérés; ils présentent des joints marqués au fer. Les chaînes d'angle nord-ouest et sud-ouest sont constituées de gros blocs de calcaire taillés qui comportent des éléments moulurés et qui sont des réemplois romains. Aucun percement lié à cette maçonnerie n'a été relevé.

La partie orientale du temple est constituée d'une maçonnerie plus grossière, avec des assises disposées en *opus spicatum*. Cette maçonnerie prolonge la précédente et forme le chevet actuel. Elle a été reprise en sous-œuvre au XIXe siècle lors de l'abaissement général du niveau du sol autour du bâtiment. La partie sud-est du chevet a été reconstruite ultérieurement.

Liée au mortier de cette étape en *opus spicatum*, une pièce de bois a pu être datée, avec réserves, aux environs de 1296, avec une bonne probabilité pour l'abattage du bois dans les années 1300 à 1310. L'analyse palynologique des mortiers vient confirmer cette date. Les mortiers prélevés sur la maçonnerie primitive présentent un spectre pollinique comparable à ceux datés du XIIe siècle à la Tour du Musée d'Avenches. La première phase de construction de l'église de Crans pourrait donc remonter à l'époque romane.

Les observations en sous-sol n'ont révélé que peu d'éléments archéologiques en place; à l'est, au pied du chevet, une tombe d'orientation est-ouest a été atteinte à 20 cm sous le niveau du sol actuel. Les terrassements effectués au XIXe siècle ont fait disparaître la plus grande partie des sédiments en place.

Olivier Feihl

Investigations et documentation: O. Feihl, L. Napi, Archéotech SA.

Analyses dendrochronologiques: LRD 94/R3817.

Analyses palynologiques: *Crans-près-Céligny. Temple. Trois mortiers au travers de la palynologie*, par Évelyne BEZAT, Musée Botanique, Lausanne septembre 1994.

CUARNY – District d'Yverdon – CN 1203 542 000 à 542 700 / 178 600 à 179 000

L-R *La Maule – Habitat La Tène et canalisation romaine*

Les sondages effectués en 1993 ont permis de repérer plusieurs sites dans le vallon de Pomy-Cuarny répartis sur une longueur de 1,3 km. À l'est sont apparus les vestiges de plusieurs constructions datées de La Tène D1, disposées sur 150 m. Le bâtiment 1 a une forme rectangulaire de 8 x 3.5 m avec cinq trous de poteaux sur les longs côtés, trois à l'arrière et apparemment quatre en façade (?). Au centre se trouvait un foyer constitué d'une dalle de quartzite rubéfiée. Aucune trace de torchis ni de sablière basse n'a été retrouvée. Le bâtiment 2, de plan rectangulaire également, n'est visible que par une tranchée d'implantation de sablières basses et

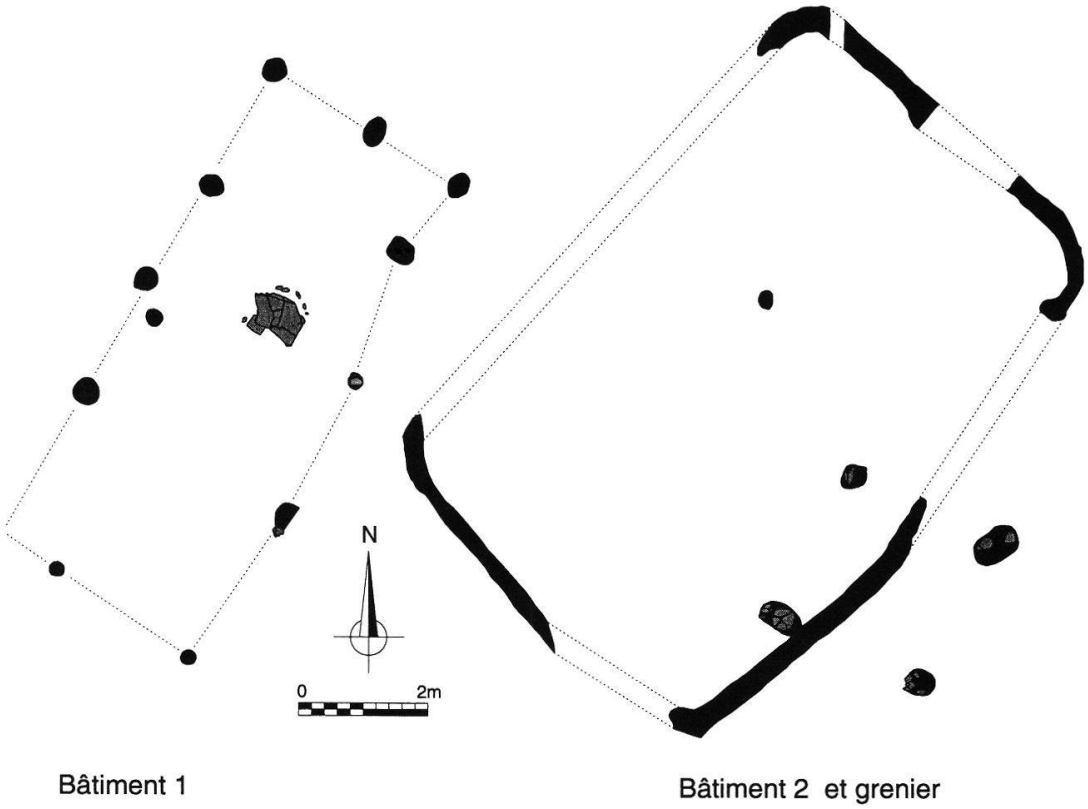

Fig. 8. CUARNY *– La Maule. Plan des constructions de l'âge du Fer, La Tène D1. (Dessin Archéodunum)*

les traces d'une rangée de poteaux centraux. Là encore, aucun élément constitutif des parois et de la toiture n'a pu être mis en évidence. Il est recoupé par un petit grenier surélevé sur quatre poteaux porteurs délimitant un carré de 2,5 m de côté (fig. 8). Le bâtiment 3 est un grand édifice à poteaux porteurs implantés dans une sablière basse et à parois de torchis. Le plan, encore incomplet pour l'instant (fouille en cours), comprend au moins une paroi intérieure. Il s'agit là vraisemblablement de l'aire d'habitat de l'exploitation agricole.

À l'époque romaine, une conduite en bois (fig. 9) a été implantée dans le site, recoupant le bâtiment 3 : elle est composée de tuyaux monoxyles de sapin blanc et de raccords de chêne, datés par dendrochronologie de 115 après J.-C. pour le sapin et de 112 après J.-C. pour le chêne. Le bois est conservé sur une cinquantaine de mètres, et il a été possible de suivre la «trace» de la tranchée d'implantation sur environ 275 m. La conduite, orientée est-ouest, amenait l'eau du coteau de Chaboleire vers le village de Pomy, au lieu-dit Froide Fontaine. Il est probable qu'elle alimentait une villa romaine qui a été fouillée partiellement à cet endroit au XIXe siècle.

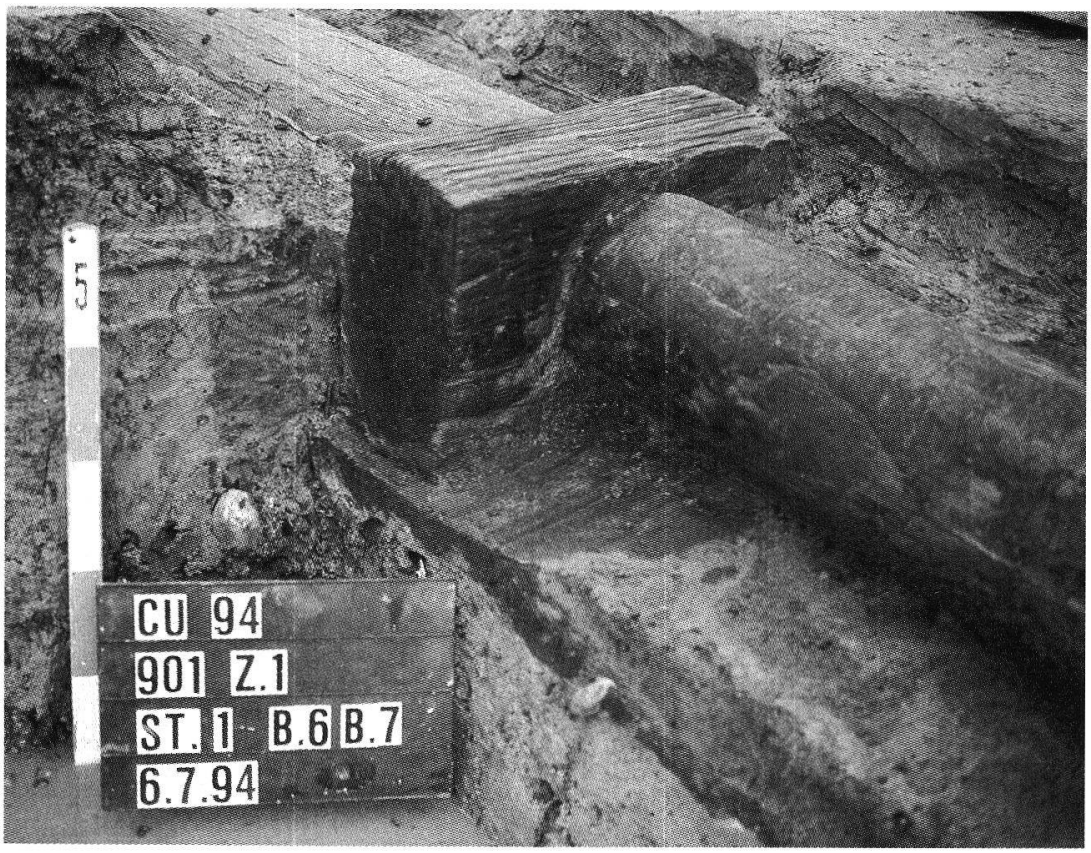

Fig. 9. CUARNY *– La Maule. Canalisation gallo-romaine. Tuyaux en sapin et raccord en chêne. (Photo Archéodunum)*

Plus à l'ouest est apparu un bâtiment rectangulaire du IIe siècle après J.-C. de 10 x 15 m dont le plan reste à compléter (fouille en cours). Construit en bois et en terre, il est établi sur un épaulement qui dominait le fond marécageux du vallon. L'emplacement était assaini par deux fossés drainants aboutissant à un puits perdu. La limite du marais a été retrouvée une vingtaine de mètres plus loin en aval, 3 m plus bas en altitude absolue. Des traces d'activité artisanale ont été relevées à l'intérieur du bâtiment. Il faut mettre cet édifice en relation avec celui d'un site proche (non encore fouillé) à 100 m au sud-ouest, où les sondages préliminaires ont mis au jour un foyer domestique à dalle d'argile rectangulaire d'époque romaine.

À l'extrémité du vallon, une fouille effectuée sur la largeur d'une piste de chantier (10 m), a permis de dégager les vestiges de deux phases d'établissement, la première de La Tène D et la seconde du Bas-Empire/haut Moyen Âge. La fouille programmée pour 1996 permettra d'apporter plus de précisions quant à l'importance réelle du site.

Pascal Nuoffer, Francis Thodé et François Menna

Investigations et documentation: P. Nuoffer, F. Thodé, Archéodunum SA, Gollion.

Datations dendrochronologiques: Réf. LRD94/R3610C / R3783A.

GRANDSON – District de Grandson – CN 1183 539 320 / 184 450
M-AP *Bâtiments dits des «Anciens Cloîtres»*

Dans le contexte d'une grosse transformation des bâtiments constituant une partie du cloître de l'ancien prieuré bénédictin de Grandson, propriété de la ville, une analyse a porté essentiellement sur les façades extérieures, mais aussi sur un certain nombre des articulations intérieures, puisque d'importantes démolitions étaient prévues dans le projet architectural.

Les bâtiments de l'ancien prieuré de Grandson, dits des «Anciens Cloîtres», n'ont pratiquement rien conservé de leur structure médiévale, à l'exception, au mieux, de quelques maçonneries au rez inférieur, dont l'une a gardé des traces d'un incendie et témoigne d'une façade méridionale plus en retrait que celle existant actuellement. Suite d'une part à une ordonnance de LL.EE., de 1502, demandant aux religieux qu'ils restaurent leur cloître, et d'autre part au partage des biens après la Réforme, en 1555, entre les États de Berne et de Fribourg et la ville de Grandson, d'importants travaux de construction ont été engagés, lesquels ont conservé des traces sur la façade de l'aile méridionale, de même qu'à l'intérieur des bâtiments. Selon ces vestiges, on peut considérer que l'ensemble des bâtiments, du moins les ailes ouest et sud, appartenant à la ville, sont reconstruits, dans des proportions que nous ignorons. On ne connaît pas l'état, à ce moment, des bâtiments demeurés propriété de Berne et de Fribourg, car ceux-ci seront entièrement réédifiés au début du XVIIIe siècle.

Des transformations, parfois importantes, seront effectuées dans le cours du XVIIe siècle, lesquelles ne peuvent guère être rattachées à des chantiers connus par les textes. Il semble que dans ce contexte peuvent être situées la surélévation de l'aile sud et une éventuelle modification de l'extrémité sud de l'aile ouest.

Le XVIIIe siècle est mieux documenté: les données historiques sont nombreuses et plus précises, et les données archéologiques issues de l'analyse récente sont parfaitement en accord avec ces dernières. Ainsi, dans le cadre de travaux signalés entre 1717 et 1720, de nouvelles grandes baies sont percées dans la façade sud de l'aile méridionale. Dix ans plus tard, entre 1727 et 1731, les cures (formant la partie des bâtiments demeurée propriété de l'Etat de Berne) sont reconstruites; ces travaux

touchent donc l'aile orientale (la cure actuelle, sur laquelle ne portaient pas les analyses) et le corps de bâtiment appelé «deuxième cure», constituant la partie orientale de l'aile sud.

Entre 1765 et 1769, l'aile occidentale est entièrement refaite, et avec elle le système d'arcature donnant sur le préau actuel. Enfin, en 1778, la façade nord du collège, soit de l'aile ouest, est reconstruite en pierres de taille, ces travaux impliquant la suppression de l'ancienne tour de l'horloge.

Le XIXe siècle ne semble pas avoir connu d'intervention importante sur le gros œuvre; seules quelques ouvertures sont pratiquées dans le contexte d'aménagements intérieurs. Il faut attendre le début de notre siècle pour assister à la dernière grosse transformation, entre 1899 et 1905.

Philippe Jaton

Investigations et documentation: Ph. Jaton, J. Sarott, F. Wadsack, AAM, Moudon.

Rapport: *Grandson VD, Les «Anciens Cloîtres». Analyses archéologiques en 1994*, par Philippe JATON, AAM, Moudon, novembre 1994.

GRANDVAUX – District de Lavaux – CN 1243 544 600 / 148 430
M-AP *Maison «Maillardoz»*

La maison «Maillardoz», située à la rue Saint-Georges au nord du centre du village de Grandvaux, impressionne par son volume mais surtout par sa puissante toiture. L'immeuble est composé de quatre maisons, à deux niveaux sur rez-de-chaussée, que nous numérotons d'ouest en est de I à IV (fig. 10). Les maisons I et II ont été élevées en même temps, la maison III fut adossée à la maison II et la maison IV s'appuie contre la façade orientale de la maison III. La charpente actuelle, une impressionnante toiture à demi-croupes, couvre les quatre maisons (I-IV) sous un seul faîte, dans le sens ouest-est, d'une longueur de 22 m. Malgré l'apparente uniformité de la charpente, une analyse détaillée a prouvé qu'elle a été montée en deux temps et à des niveaux d'entraits différents.

Les observations archéologiques permettent d'illustrer le développement de la maison «Maillardoz» de la façon suivante:

1. Les deux maisons à l'ouest (I et II) ont été construites en même temps, dans la première moitié du XVIe siècle.
2. La maison III a été appuyée contre la façade orientale de la maison II, encore dans la première moitié du XVIe siècle.

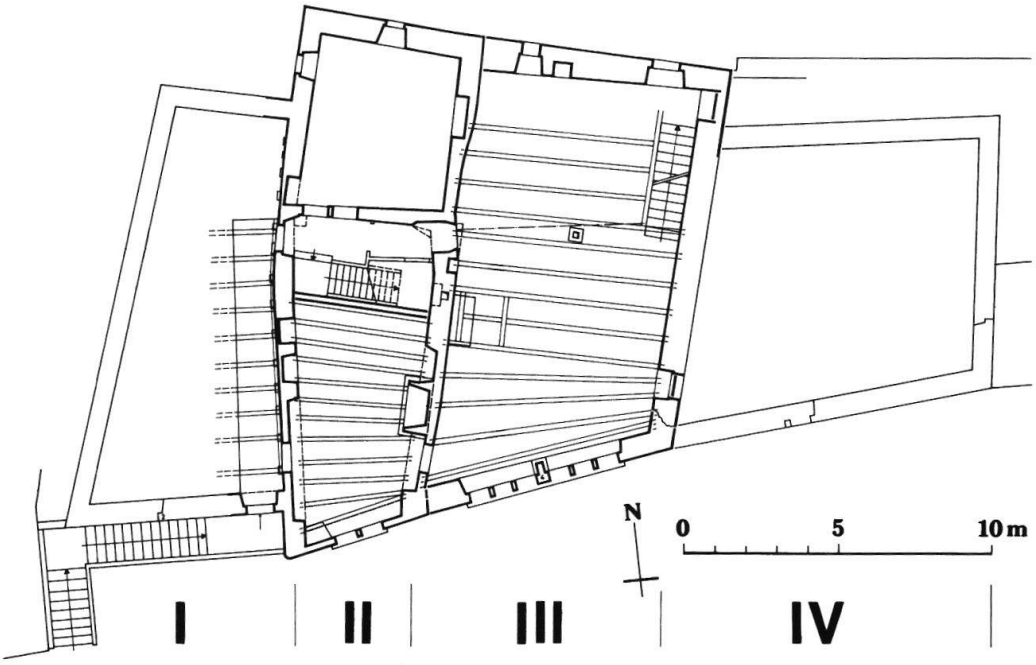

Fig. 10. GRANDVAUX *– Maison «Maillardoz». Plan du 2e niveau des constructions développées au cours du XVIe siècle. (Dessin AAM)*

3. Vers la fin du XVIe siècle, les trois maisons I-III ont été transformées (en 1594), et la maison IV a été appuyée contre la façade orientale de la maison III (en 1599).
4. La façade méridionale de la maison III, et partiellement de la maison II, a été rénovée, et la belle charpente actuelle a réuni les quatre maisons en une seule bâtisse, cela à la fin du XVIIe siècle (en 1696?).
5. Toutes les interventions ultérieures ont porté sur des transformations mineures – notamment sur les caves – dans le courant de ce siècle.

Werner Stöckli

Investigations et documentation: W. Stöckli, E. Wullschleger, AAM, Moudon.

Rapports: *Grandvaux VD, Maison «Maillardoz». Analyse archéologique de l'intérieur en 1994*, par Werner STÖCKLI, AAM, Moudon, juin 1994; *Grandvaux, Maison «Maillardoz». Brève évaluation des peintures murales mises au jour par l'Atelier Saint-Dismas*, par Brigitte PRADERVAND, juillet 1994.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 350 / 152 390
R *Vidy – Promobowl*

Deux ans après la construction, en 1992, du complexe Jeunotel (*cf. RHV* 1992, p. 198), le projet d'un nouvel ensemble sur les terrains des Prés-de-Vidy a amené le service cantonal d'archéologie à poser les mêmes contraintes au maître de l'ouvrage: afin de préserver les vestiges du sous-sol, qu'il était impossible de fouiller exhaustivement en raison de la surface du projet (3600 m^2), la construction s'est faite sur remblai. Seuls les tracés des diverses canalisations (eaux usées, téléréseau, chauffage urbain), descendant de 50 cm à 3 m dans le terrain en place, ont fait l'objet d'une surveillance archéologique.

La quasi-totalité de leur parcours s'est révélée vierge de structures, prolongeant de quelque 150 m vers l'ouest la zone vide de constructions mise en évidence dans l'angle ouest de la fouille voisine de Jeunotel, à l'est. Seuls quelques murs s'intégrant dans un des blocs d'habitation bordant la rue principale du *vicus* au nord ont été dégagés tout à l'ouest, à proximité des vestiges mis au jour sous le boulodrome, fouillé en 1990 (*cf. RHV* 1991, pp. 151-152).

Ce vaste secteur vierge pourrait correspondre à des terrains non construits à l'époque romaine. Ainsi, dans sa frange occidentale, le *vicus* aurait eu un tissu urbain plus lâche: seuls les quartiers situés au sud de la rue principale auraient été bordés de maisons contiguës implantées selon un parcellaire dense. Il n'est cependant pas exclu que cette absence de structures soit due à une destruction postérieure, peut-être à l'occasion des travaux de l'Exposition Nationale de 1964, durant lesquels le périmètre des Prés-de-Vidy a servi de zone de dépôt de terre et de parc à machines.

Catherine May Castella

Investigations et documentation: C. May Castella, MHAVD.

Rapport: *Vicus gallo-romain de Lousonna. Les Prés-de-Vidy: interventions archéologiques en 1991 et 1994: 1. Complexe «Jeunotel»: tranchées de raccordement au chauffage urbain. 2. Projet «Promobowl». Rapport de fouilles*, par Catherine MAY CASTELLA et Sonia WÜTHRICH, MHAVD, juillet 1994.

LUCENS – District de Moudon – CN 1204 553 150 / 171 900
M *Cachette du XVe siècle*

Lors d'une prospection en dehors de tout site archéologique, M. J.-J. Kury a fait la découverte d'un étonnant dépôt d'objets médiévaux, dans

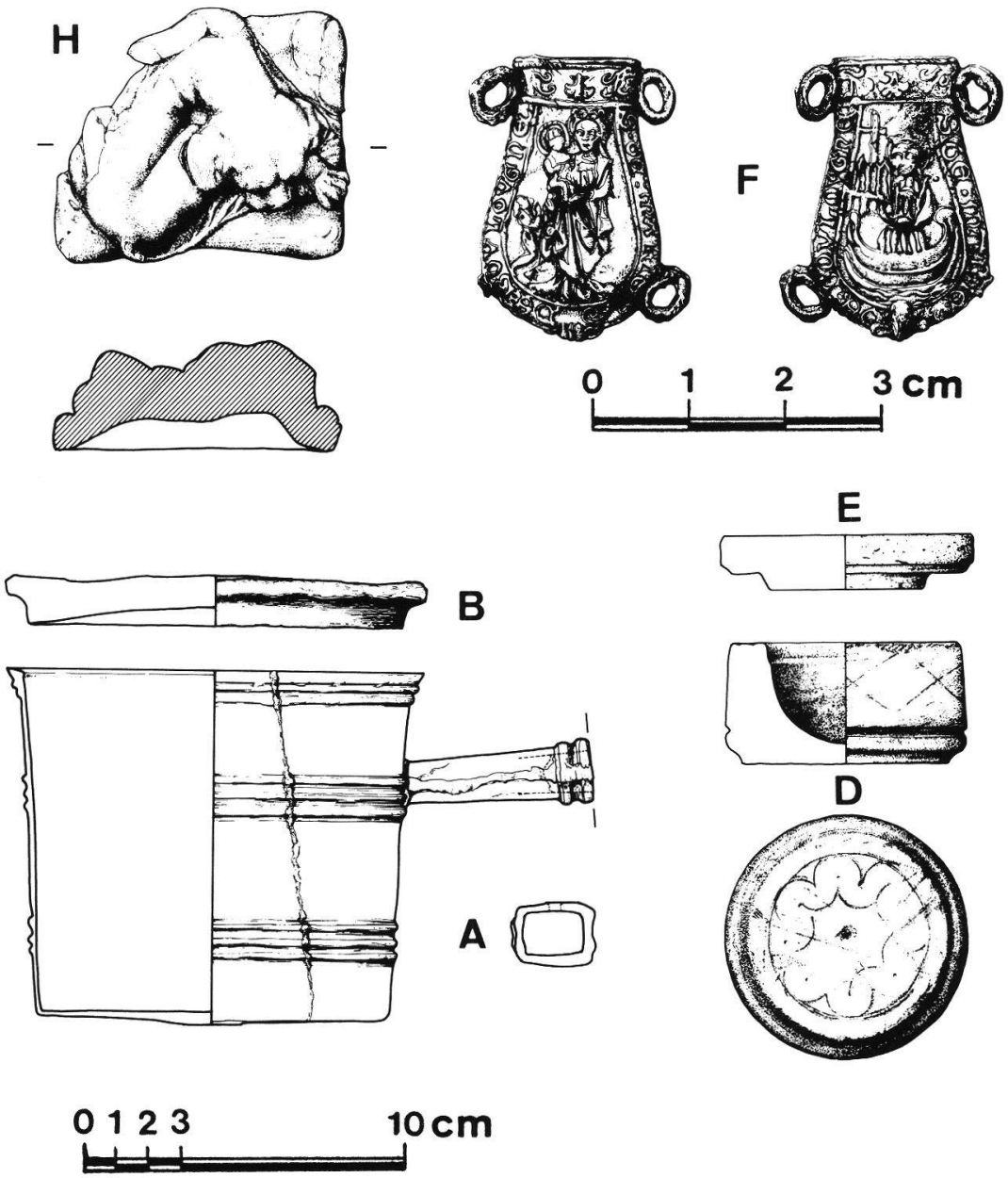

Fig. 11. LUCENS *– Cachette du XVe siècle. A: chaudron en bronze; B: opercule en plomb; D: boîte en molasse à fond décoré; E: couvercle en terre cuite; F: ampoule du pèlerinage de Boulogne-sur-Mer, XVe siècle; H: chien sur un coussin, terre cuite. (échelle 1:3, sauf F, 1:1). (Dessin M. Klausener)*

un chaudron enfoui en position verticale contre un bloc erratique, à une vingtaine de centimètres de profondeur dans le sol forestier (fig. 11).

Il s'agit d'un petit chaudron cylindrique (ou casserole) en bronze coulé, à manche à douille (A). La surface de l'objet, sans trace d'utilisation, est sommairement ébarbée. Le corps cylindrique est décoré de cannelures horizontales figurant des cerclages.

Le chaudron était fermé par un opercule de plomb ajusté (B), qui avait bien maintenu l'étanchéité. La corrosion de la mince paroi du récipient de bronze y a cependant laissé pénétrer l'humidité.

Selon le découvreur, le contenu était empilé de la manière suivante:
(C) – sur le fond, 4 petites monnaies en bronze des États bourguignons (Brabant et Limbourg), datables de la première moitié du XVe siècle.
(D) – posé à l'envers, un disque en forme d'opercule, épais de 17 mm, taillé et tourné après cuisson de l'argile dans un fragment de tuile.
(E) – un petit mortier, ou boîte cylindrique en molasse, également façonné au tour, orné de tracés décoratifs au compas sur le fond et de croisillons incisés sur la paroi extérieure. La cavité intérieure hémisphérique ne montre aucune trace d'usure ou de dépôt. L'opercule (d) est adapté à (e).
(F) – déposé dans (E): une petite ampoule aplatie en étain argenté, du pèlerinage de Boulogne-sur-Mer. Sur une face: figuration de Marie, couronnée et nimbée, portant l'enfant Jésus; petit personnage agenouillé en oraison, à ses pieds. Inscription périphérique S.T.E.MARIE.DE. BOULOGNE (sur les deux faces de l'ampoule). Face opposée: Marie, nimbée, installée dans une barque navigant sur les flots. Sur la proue de l'embarcation: châsse ou reliquaire surmonté d'une croix.
(G) – l'ampoule (F) était recouverte par une masse chiffonnée et serrée, constituée d'un reste de textile et d'une feuille d'argent. Cet ensemble pouvait constituer un sachet ou un emballage, qui contenait des restes organiques indéterminés et trois petits fragments d'os provenant d'une côte. L'origine humaine ne peut être absolument certifiée.
(H) – (E) était fermé par une statuette-relief en terre cuite, couleur rose saumon, représentant un chien de type molosse, roulé en boule, reposant sur un coussin. La pièce est façonnée à la manière des reliefs des catelles de poêle, par pressage d'une masse d'argile dans un moule.

De tels objets sont pratiquement inconnus dans les contextes de fouilles archéologiques médiévales de nos régions. Plusieurs résultent d'importations évidentes (les monnaies, l'ampoule de pèlerinage et éventuellement le chien en terre cuite). La boîte en molasse est certainement d'origine régionale. Le chaudron ne présente aucune marque d'origine. La typologie des productions régionales au XIVe-XVe siècle est pour l'instant complètement méconnue.

Les monnaies définissent un *terminus post quem* pour la cachette. Sous réserve d'une datation plus fine des autres éléments, il est possible d'évoquer le contexte des guerres de Bourgogne pour expliquer ce dépôt. Cette étrange association d'objets de peu de valeur ne peut être qualifiée de trésor. Étant donné le caractère de reliques ou d'objets de souvenir qui marque cet ensemble, nous lui donnons plutôt une signification religieuse, rituelle, voire sentimentale.

Investigations et observations: J.-J. Kury, Pully.
Conservation des objets et dépôt: MCAH.
Déterminations monétaires: Matteo Campagnolo et Anne Geiser, Cabinet des Médailles, Lausanne.

MIES – District de Nyon – CN 1281 502 775 / 128 490
HM *La Crota – Nécropole*

Une tranchée liée à la construction d'une villa, ouverte en mars 1994, a révélé la présence de quatorze tombes en dalles dont treize contiennent des individus adultes et une un enfant, implantées dans la terrasse lacustre dite «des 10 m». Six coffres voués à la destruction par les travaux ont été fouillés. Huit autres, épargnés, ont été documentés et topographiés, avant d'être protégés et remblayés.

Les couvercles, les entourages et les fonds des sépultures (sauf une dont le fond n'est pas aménagé) sont constitués de dalles de molasse, de schiste ou de calcaire. Les coffres sont rectangulaires ou trapézoïdaux, orientés NW-SE. Parfois, les dalles sont liées à l'argile. Les tombes se répartissent en deux groupes distincts, où l'on observe des accolements. Dans le premier groupe, trois d'entre elles au minimum sont mitoyennes (T4, T5, T6), alors que dans le second, leur nombre s'élève à quatre au moins (T7, T9, T8, T12).

Ces sépultures s'ajoutent à celles qui avaient été signalées à F. Troyon en 1841 (questionnaire archéologique), non localisées précisément, et à douze autres tombes mises au jour en 1949 et en 1954[6]. L'intervention de 1994 confirme l'importance archéologique du site.

François Menna et Lucie Steiner

Investigations et documentation: Archéodunum SA, Gollion.

---

[6] Voir Bernard BARBEAU, *Mies à l'écoute de son passé*, 1993, p. 205.

Rapport: *Mies. Nécropole du haut Moyen Âge de la Crota. Rapport des investigations archéologiques*, par Pascal FRIEDEMANN, François MENNA, Éric SUTTER et Lucie STEINER, Archéodunum, Gollion, avril 1994.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 600 / 137 300
R *Investigations dans la ville romaine*

– Rue du Collège:

Les travaux de remplacement des canalisations dans la rue du Collège ont occasionné la découverte des murs ouest et sud des thermes publics ainsi que d'une canalisation. À une époque ultérieure, un égout est venu se brancher sur cette dernière afin de desservir un quartier situé plus au sud. Une *domus*, dont de nombreuses pièces ont été dégagées, s'organisait autour d'une cour munie d'un bassin semi-circulaire. Plusieurs étapes de constructions ont pu être observées, mais les niveaux précoces ont tous disparu, hormis quelques fosses, lors de l'installation des habitats maçonnés.

– Tour de l'Horloge:

Une fouille dans le sous-sol d'un immeuble en rénovation a permis de découvrir, d'une part un collecteur prolongeant vers le sud le tracé de l'égout du *cardo maximus*, d'autre part une cour bordée par un couloir à l'est et par un mur au nord. Ce dernier est séparé d'un mur parallèle par un *ambitus*. Un sol en mortier et une base en molasse sont attribués à un état antérieur.

Pierre Hauser

Investigations et documentation: Archéodunum SA, Gollion.

ORBE – District d'Orbe – CN 1202 530 900 / 177 600
N-Br-L-R *Villa romaine de Boscéaz*

Pour sa neuvième campagne d'été sur le site de Boscéaz, l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne a porté son attention sur la zone située au sud de celle de 1993, aux alentours des mosaïques du Triton et du Labyrinthe (mosaïques 4 et 5), explorées en 1845 et 1930, vestiges qu'il importait de replacer dans leur contexte

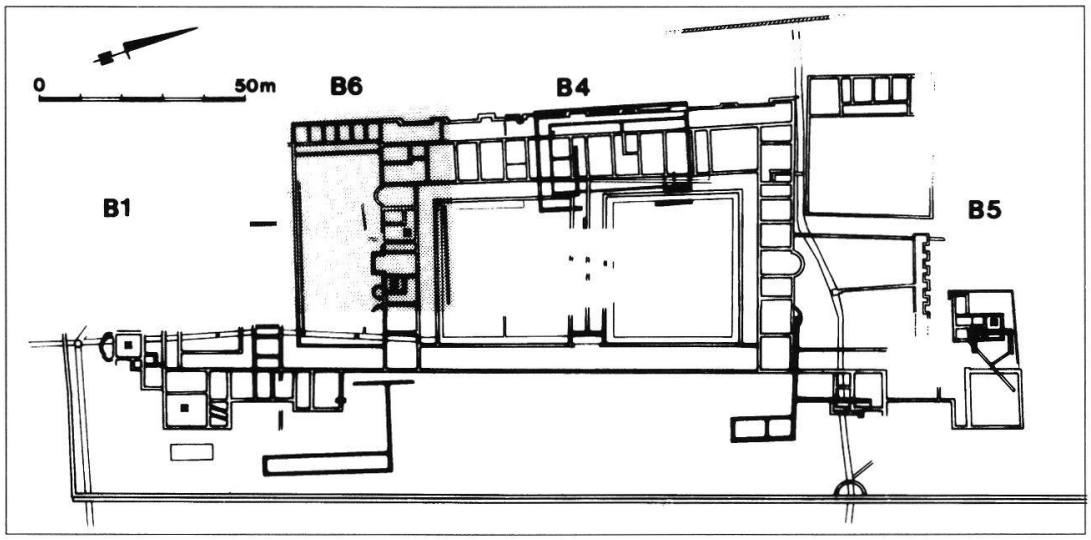

Fig. 12. Orbe – Boscéaz. Plan général de la pars urbana. En grisé: la surface fouillée en 1994; hachurés: les murs d'époques postérieures (B6, bâtiment tardif découvert en 1994; en noir: les vestiges d'un établissement antérieur. B1, B4, B5: les trois corps de bâtiment du palais. (Dessin IAHA, J. Bernal)

architectural (fig. 12, grisé). Du point de vue chronologique, la mise en évidence, en 1993, d'une séquence s'étendant du Néolithique au IVe siècle après J.-C. promettait beaucoup.

Comme en 1993, le Néolithique n'a pu être attesté que par des éléments de mobilier, en l'occurrence deux fragments de silex hors contexte.

Malgré une très grande densité de structures repérées – fonds de trous de poteaux, traces de sablières, fosses-foyers, comblement d'une grande structure excavée quadrangulaire d'environ 8 m sur 12 m (fig. 13, A) – il ne sera vraisemblablement pas possible de préciser, voire de percevoir une organisation spatiale précise de ces vestiges et d'en démêler les différentes périodes. Seul le mobilier permet de distinguer des occupations de l'âge du Bronze ancien, de la fin du Bronze moyen (dont un tronçon d'épée pliée du type de Rixheim) et de l'époque de La Tène.

Deux murs, qu'il n'a pas été possible de relier aux vestiges du même type découverts les années précédentes, appartiennent à une construction maçonnée antérieure à la *villa* du second siècle (fig. 13, noir).

Les découvertes relatives à la période palatiale (env. 160-260 après J.-C.) ont permis tout d'abord de mieux situer et de préciser le plan archéologique au voisinage des mosaïques 4 et 5. Ainsi, un corridor hypocausté (fig. 13, L119/133), resté curieusement inconnu, a pu être mis en évidence, probable réaménagement afin de tempérer quelque

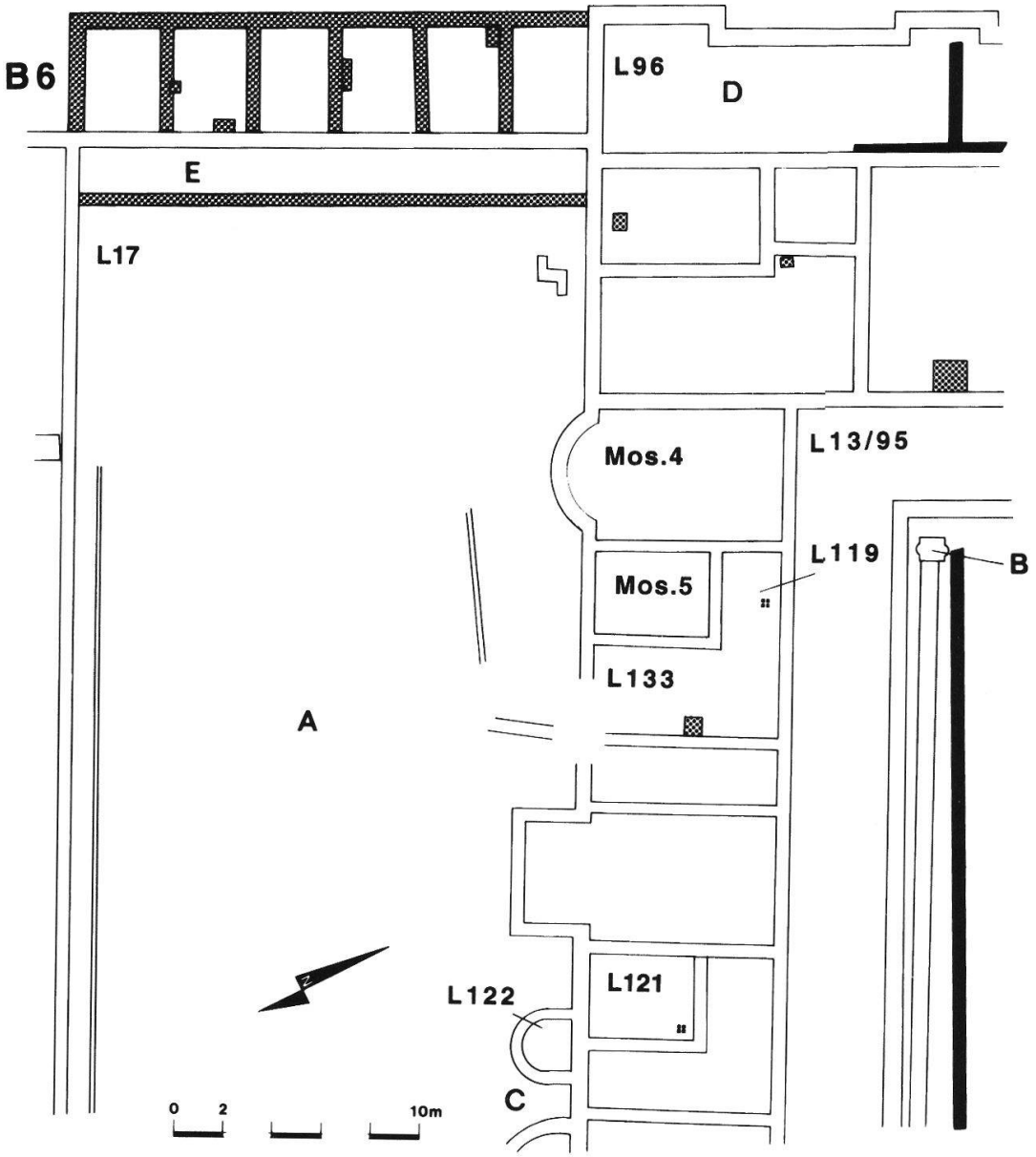

Fig. 13. ORBE – *Boscéaz.*
Plan schématique des vestiges découverts en 1994. En noir: les structures antérieures au palais; en grisé: les structures tardives; B6: petit bâtiment, probablement du IVe siècle après J.-C.; A: emplacement de la structure préromaine comblée; B: fontaine à bassin octogonal; C: emplacement de la fosse d'extinction de chaux grasse; D: emplacement de l'installation de sciage de pierre; E: emplacement de l'inhumation d'enfant.
(Dessin IAHA, J. Bernal)

Fig. 14. Orbe - Boscéaz. Pièce chauffée par hypocauste et local de chauffe absidial (locaux L121 et L122) implantés dans l'aile sud du bâtiment B4 à l'occasion d'un réaménagement. (Photo Fibbi-Aeppli)

peu la pièce à mosaïque attenante. Dans la même aile du bâtiment, un peu plus à l'est, à l'angle d'une pièce pourvue d'un *terrazzo*, un autre petit local chauffé a été implanté après coup, dont le *praefurnium* était alimenté depuis un local de chauffe en fer à cheval, accolé à sa façade méridionale (fig. 13, L121/122 et fig. 14).

Terrazzos, seuil de calcaire, canalisations, peinture murale, bassin (fig. 13, B) complètent les découvertes de cette année. Notons que, comme par le passé, aucun niveau ni aménagement de jardin n'a malheureusement pu être décelé dans la cour (L17), les labours modernes ayant entamé les niveaux romains jusqu'à leurs remblais.

D'importantes traces du chantier de construction des bâtiments ont également été mises au jour, notamment une fosse d'extinction de chaux

grasse de 2 m sur 2,5 m, planchéiée et contenant encore du matériau utilisable (fig. 13, C), ainsi qu'une installation de sciage de pierre caractérisée par un fond d'amphore rempli de sable abrasif et un bloc erratique (2 m sur 1 m) en cour de débitage (fig. 13, D).

Mentionnons encore, implantée dans les remblais de la cour L17, la présence d'une inhumation d'enfant en position assise repliée contenant une monnaie d'Hadrien (fig. 13, E).

La découverte la plus inattendue de cette campagne a été la mise au jour d'un bâtiment d'époque postérieure, implanté dans les murs du palais. Il s'agit d'une maison de forme rectangulaire formée d'un corridor et de 6 pièces, dont 3 au moins étaient pourvues d'un four ou d'un foyer (fig. 13, grisé, bâtiment B6 et fig. 5). Il réutilise et s'appuie par endroits sur les murs de la *villa*. L'examen des jonctions des murs, la qualité de leur maçonnerie (blocs grossièrement équarris d'un module, 20 x 25 cm) largement supérieure au module du petit appareil de la *pars urbana*, l'implantation du bâtiment dans les remblais de celle-là, sa position enfin, barrant l'accès de la cour de service, permettent de postuler que cette unité d'habitation a fonctionné après l'abandon du palais. Bien qu'aucun mobilier ne permette de proposer de datation absolue pour ce bâtiment, il est tentant, à titre d'hypothèse, de le rattacher aux autres structures tardives découvertes cette année (foyers, fig. 13, grisé), en 1991 et en 1992 dans la partie occidentale du corps de bâtiment B4 et au faciès céramologique du IVe siècle après J.-C. qui leur est associé.

Les fouilles de l'été 1994, même si elles n'ont pas permis d'affiner nos connaissances sur l'occupation du plateau de Boscéaz antérieure à la création gallo-romaine, apportent des éléments nouveaux qui nous permettront certainement de mieux cerner la vie de la population locale après la parenthèse romaine.

Claude-Alain Paratte

Investigations et documentation: IAHA Lausanne, C.-A. Paratte, J. Bernal.

Objets: seront déposés au MCAH.

Rapport: *Essai de définition du cadre naturel de la villa romaine d'Orbe-Boscéaz. Recherche sédimentologique et palynologique*, par Michel GUÉLAT, géologue, et Isabelle RICHOZ, palynologue. Juin 1993.

ORBE – District d'Orbe – CN 1202 530 750 / 175 300
M *Donjon de l'ancien château (dit Tour ronde)*

En complément des investigations déjà entreprises en 1993 sur la partie supérieure des parements extérieurs[7], l'analyse archéologique a pu se poursuivre, d'une part sur la partie inférieure des élévations en 1994, d'autre part à l'intérieur de la tour au tout début de 1995.

Ces travaux ont abouti à la distinction de trois étapes, à savoir la construction primitive du XIIIe siècle, son importante transformation au début du XIVe siècle, et une modification à la fin du XVe siècle. Les résultats obtenus font l'objet d'une étude de Daniel de Raemy, dans un article en préparation[8].

Le donjon primitif

Le donjon primitif du château d'Orbe (dit Tour ronde) s'organisait sur 4 niveaux (fig. 15). Ce que nous nommons le rez occupait près de la moitié inférieure de la tour, sur plus de 9 m de hauteur, laissant un vide de 2,50 m de diamètre qui a dû servir d'entrepôt. Cette élévation inférieure était couverte d'une voûte supportant le sol du premier étage, correspondant au niveau «habitable» de la tour. Le deuxième étage, auquel on devait accéder par un escalier de bois ou une échelle, était supporté par un plancher qui n'a rien conservé de son état d'origine, à l'exception de deux négatifs d'ancrage de poutres. De ce niveau, par un escalier aménagé dans l'épaisseur du mur, on pouvait accéder au dernier étage, ouvert d'une série de huit baies-créneaux en plein cintre donnant sur des hourds, ainsi qu'à des latrines se trouvant en encorbellement sur le versant sud-ouest de la tour. Le donjon n'a rien conservé de sa toiture primitive, vraisemblablement charpentée.

Si le bas de la tour était totalement dépourvu d'ouvertures, l'accès au premier étage, doté d'une cheminée, se faisait par une porte haute donnant sur une petite galerie, éventuellement en relation avec le corps de logis de la porterie – si ce dernier était situé à l'intérieur des courtines –, ou sinon au corps de logis oriental, ayant notamment renfermé l'aula. Par ailleurs, le premier étage était ajouré d'une petite fenêtre sur le versant

---

[7] *Chronique archéologique 1993, RHV* 1994, p. 211.

[8] Daniel DE RAEMY, «La tour ronde du château d'Orbe: une typologie des «donjons circulaires» revisitée», article à paraître en 1995, dans lequel l'auteur développe les problèmes de datation en relation avec les résultats archéologiques et dendrochronologiques.

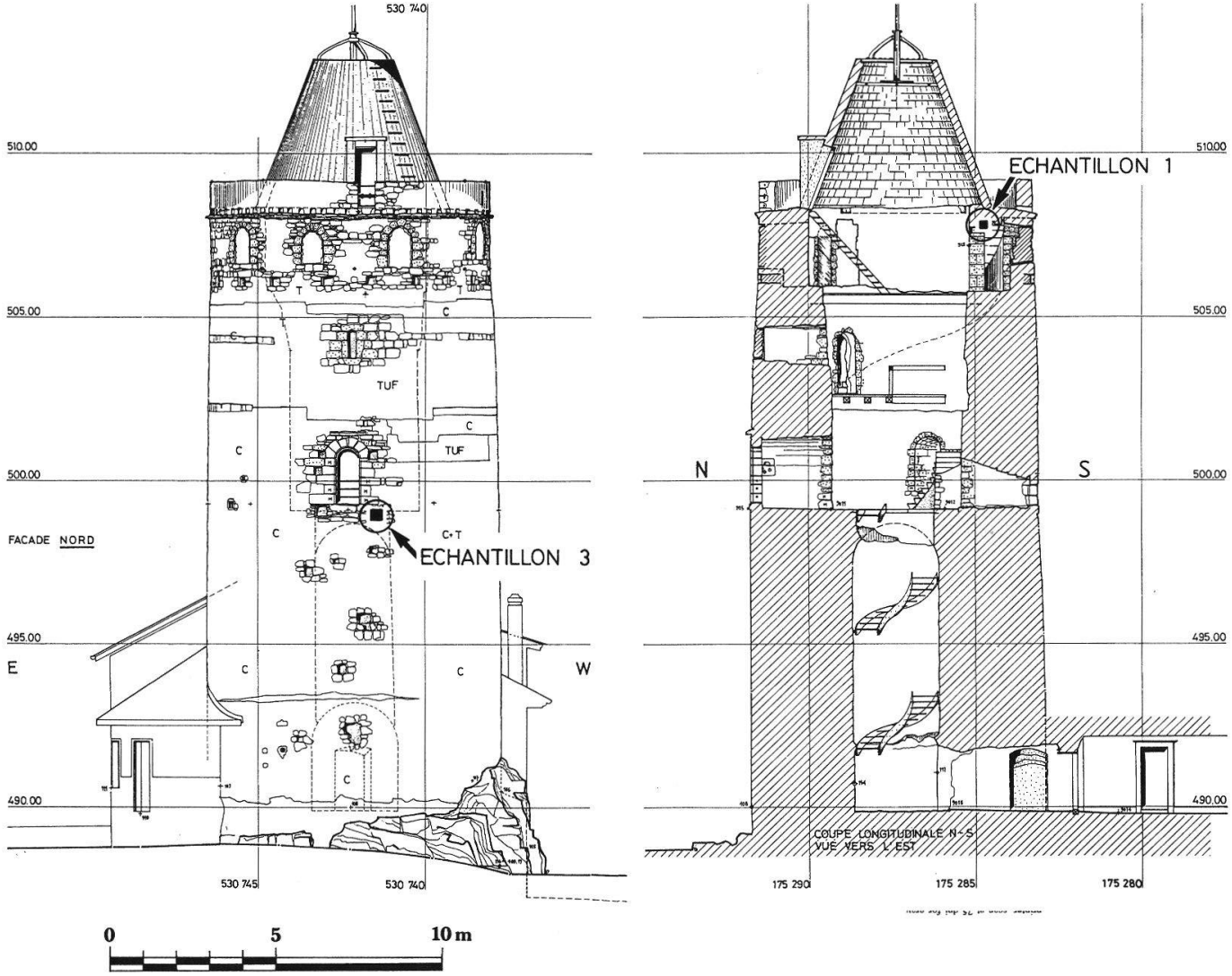

Fig. 15. Orbe - Donjon du château. Élévation extérieure nord et coupe nord-sud. (Dessin AAM)

sud-ouest, jouxtant une éventuelle archère (?) dirigée vers l'entrée du château[9]. Le deuxième étage n'était éclairé que par une petite fenêtre étroite, ouverte vers le nord.

Les structures de la tour ont conservé d'importantes traces de rubéfaction, témoins d'un incendie dont on sait qu'il est antérieur aux transformations subies par le donjon au début du XIVe siècle.

Les indices de datation de ce donjon reposent sur un bois de boulin, encore pourvu de son écorce, et dont l'analyse dendrochronologique a livré la date de 1232/1233 pour la coupe de la pièce[10].

La transformation du donjon au XIVe siècle

Une importante transformation, datée du début du XIVe siècle et postérieure à l'incendie perturbant les structures primitives, porte sur la partie supérieure de la tour. En effet, son couronnement est entièrement modifié par l'abandon des baies-créneaux et du système de hourds, par l'aménagement d'un dernier niveau extérieur, sous forme d'une coursive protégée par un parapet, et par l'installation d'une nouvelle couverture tronconique, maçonnée, surmontée d'une guette de plan hexagonal. Pour assurer l'appui de cette construction, un pan de mur est élevé au dernier niveau, fermant ainsi l'escalier vers l'intérieur de la construction, dans sa partie supérieure, l'accès au dernier niveau étant dès lors complété par une étroite porte sur coussinets. On a également constaté que ces transformations condamnent l'utilisation de la cheminée, et c'est peut-être aussi lors de ce chantier que les latrines ont été supprimées.

Les indices permettant de dater ces travaux au début du XIVe siècle reposent sur l'analyse dendrochronologique de deux pièces de bois[11]. Une première servait de support à la galerie devant la porte haute, probablement refaite suite à l'incendie, et la date proposée se situe aux environs de 1311. Une seconde était inscrite dans l'arrière-couverte de la porte à coussinets du dernier niveau, au sommet de l'escalier; si cette pièce n'a pas trouvé de position chronologique satisfaisante, une hypothèse de travail peut être proposée pour la position de la séquence, à savoir après 1317.

---

[9] La présence de cet élément n'est signalée que par une portion extrêmement réduite d'un ébrasement sud-ouest, à l'emplacement de la future canonnière du XVe siècle.

[10] Christian et Alain Orcel, Jean Tercier, *Tour circulaire, CH-Orbe (VD)*, Réf.LRD94/R 3599, échantillon n° 2.

[11] *Idem*, échantillons nos 1 et 3

Une modification au XVe siècle

Les données historiques nous renseignent sur d'importantes transformations effectuées au château d'Orbe vers 1474, dans le contexte tendu des prémices des guerres de Bourgogne, et destinées à l'adapter aux progrès de l'artillerie. Concrètement, la Tour ronde en a conservé un élément, sous la forme d'une canonnière percée au niveau du premier étage et dirigée vers l'entrée du château[12].

Philippe Jaton

Investigations et documentation: Ph. Jaton, J. Sarott, F. Wadsack, AAM, Moudon; D. de Raemy, historien des monuments.

Rapports: *Orbe VD, Tour ronde. Investigations archéologiques sur les élévations extérieures. Rapport préliminaire 1993*, par Philippe JATON, AAM, Moudon, novembre 1993; *Orbe VD. Tour ronde. Observations archéologiques complémentaires sur les élévations extérieures. 2e rapport préliminaire 1994*, par Philippe JATON, AAM, Moudon, avril 1994; *Orbe VD, Tour ronde. Analyse archéologique de l'intérieur en 1995. Reprise des résultats de 1993-1994. Rapport de synthèse*, par Philippe JATON et Jachen SAROTT, AAM, Moudon, mars 1995; *Orbe (VD), Château. Extraits d'archives pour servir à sa documentation archéologique et à son histoire architecturale. I: Remarques préliminaires, II: Extraits d'archives, III: Illustrations*, par Daniel de RAEMY, Yverdon, août 1994.

Datations dendrochronologiques: rapport du Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, de mars 1994, par Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER. Réf. LRD 94 / R 3599.

ORBE – District d'Orbe – CN 1202 530 780 / 175 370
M *Tour nord-est de l'ancien château (dite Tour carrée)*

Parallèlement aux analyses menées sur la Tour ronde (donjon), des investigations ont pu être effectuées sur les élévations extérieures de la Tour carrée, soit la tour nord-est de l'ancien château, dans le cadre de travaux d'entretien engagés par la commune d'Orbe.

---

[12] Il est possible que cette meurtrière prenne la place d'une ouverture plus ancienne (éventuelle archère primitive).

La tour primitive

La Tour carrée, édifiée à la fin du XIIIe, voire au début du XIVe siècle, présente une belle maçonnerie de blocs de molasse et de tuf, respectivement dans ses parties inférieure et supérieure. Arasée à son sommet, elle était dotée à l'origine de mâchicoulis sur consoles. Par ses amples proportions et l'espace intérieur qu'elle ménage, la tour ne remplissait pas le rôle de tour maîtresse, de donjon strictement défensif, fonction assurée par la Tour ronde commandant l'entrée du château. Elle devait également être dévolue à la résidence, comme en témoignent les baies en forme de lancette simple et élancée qui devaient fonctionner non seulement comme archère défensive mais aussi comme fenêtre, source de lumière. Outre ces ouvertures, deux petites archères occupaient la partie basse de la face nord (une seule est visible extérieurement, la seconde ayant été recouverte par le comblement du fossé septentrional lors de la création de la terrasse au XIXe siècle). Une troisième archère au moins, du même type, ajourait la face sud.

Sur la façade sud, une porte basse, proche du niveau de la cour intérieure, établissait sans doute une liaison directe depuis le corps de logis de l'aula. Sur sa face ouest, une porte haute assurait l'accès à la courtine nord.

À l'angle sud-ouest de la tour, là où venaient s'appuyer les corps de logis, le parement présente d'importantes traces de rubéfaction, témoignant d'un incendie qui a dû se produire avant la modification de la fin du XIVe siècle.

Une transformation au XIVe siècle

Le percement d'une porte haute sur la face sud de la tour, seule intervention repérée sur ses structures, peut sans doute révéler une nouvelle distribution de certaines fonctions des divers corps de logis, le rez abritant dès lors les dépendances et les services. Cette porte prend une importance particulière grâce à la présence d'une pièce de bois de chêne, servant de coulisse pour recevoir l'épar destiné à bloquer la fermeture de la porte. L'analyse dendrochronologique de cette pièce a livré la date de 1381/82[13]. Par ailleurs, contrairement au parement dans lequel elle vient s'inscrire, cette porte ne présente aucune trace de

---

[13] Alain et Christian ORCEL, Jean TERCIER, *Tour carrée*, CH-Orbe (VD), Réf.LRD94/R 3863.

rubéfaction: son installation succède ainsi à l'incendie constaté sur les structures de l'angle sud-ouest de la tour.

Les modifications tardives

On sait par les textes que vers 1474, dans le contexte tendu des prémices des guerres de Bourgogne, une campagne de travaux fut engagée au château d'Orbe, dans le but de l'adapter aux progrès de l'artillerie. Ainsi, trois meurtrières en «trou de serrure» sont installées sur les faces ouest et sud de la tour, une occupant le bouchon qui vient murer la porte haute de la façade occidentale. De plus, la quasi totalité des baies et des archères primitives sont modifiées dans le même sens.

Philippe Jaton

Investigations et documentation: Ph. Jaton, F. Wadsack, AAM, Moudon; D. de Raemy, historien des monuments.

Rapport: *Orbe VD, Tour carrée. Analyse archéologique des élévations en 1994*, par Philippe JATON, AAM, Moudon, en collaboration avec Daniel DE RAEMY, mars 1995; *cf.* également *Orbe (VD), Château. Extraits d'archives pour servir à sa documentation archéologique et à son histoire architecturale. I: Remarques préliminaires, II: Extraits d'archives, III: Illustrations*, par Daniel de RAEMY, août 1994, étude établie en rapport avec les travaux sur la Tour ronde.

Datation dendrochronologique: rapport du Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, de novembre 1994, par Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER. Réf. LRD 94 / R 3863.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 559 800-560 400 / 186 270-186 340

Br-R-AP *Route de Bussy – RN 1 – Site préhistorique, nécropole romaine et aménagements routiers modernes*

Un habitat de l'âge du Bronze final

Dans le cadre de la troisième campagne de sondages le long de la route cantonale RC 517e, ont été mises en évidence les traces d'un site terrestre de l'âge du Bronze, partiellement perturbé par des fossés et un bras de rivière postérieurs. Déjà pressenti ces dernières années par quelques trouvailles isolées dans d'autres sondages proches, ce site de plaine, dont l'étendue n'est pas clairement définie, paraît assez proche de celui d'en

Planeise, à 2 km au nord-ouest de là, tant par sa situation en rase campagne que par la seule présence de fosses (aux fonctions délicates à établir) et d'un très abondant matériel céramique, majoritairement très grossier. Outre deux grandes fosses presque circulaires de grandes dimensions (2,5 à 3 m de diamètre), on peut souligner la présence d'une grande jarre semi-enterrée. Le mobilier métallique n'est quant à lui représenté que par une épingle de bronze à tête en «bouton de pavot». Trois échantillons de charbon de bois analysés par le laboratoire Archéolabs (C_{14}; réf. ARC94/R1741C) confirment – sans grande précision il est vrai – une datation du site au Bronze final:

– fosse st.2	3000 +/- 73 BP	1430-1020 cal. BC (2 sigma)
– fosse st.4	2914 +/- 120 BP	1410-835 cal. BC (2 sigma)
– fosse st.5	2626 +/- 116 BP	900-400 cal. BC (2 sigma)

L'étude du matériel céramique permettra sans doute de resserrer quelque peu ces datations.

La nécropole d'époque romaine

Quelques nouvelles sépultures à inhumation et à incinération, ainsi que des tronçons de fossés parallèles à la route, ont été observés au cours de la campagne de 1994. Une des inhumations découvertes en 1993 dans le secteur oriental de la nécropole (tombe st.88) a fait l'objet d'une étude détaillée (D. Castella, A. Duvauchelle et A. Geiser; à paraître dans l'ASSPA, 78, 1995). Il s'agit d'une tombe masculine à cercueil cloué, orientée est-ouest, caractérisée par le dépôt d'un abondant mobilier. Plusieurs récipients en céramique (coupes, cruches, gobelets, bol), une bouteille de verre, plusieurs outils et ustensiles en fer ainsi que sept monnaies (dont cinq deniers d'argent déposés dans une bourse) accompagnaient le défunt. L'une des coupes de terre sigillée contenait encore une coquille d'œuf écrasée et une petite cuillère en os. L'outillage en fer (scie à guichet, marteau, couteaux, etc.) semble lié à l'activité professionnelle du personnage (tabletterie? ébénisterie?). Les monnaies et les offrandes céramiques permettent de dater la sépulture aux environs de 160/170 de notre ère.

Un aménagement routier préindustriel

Un intéressant ouvrage de voirie moderne, à savoir un gué aménagé, a été dégagé dans le même secteur au printemps 1994 (fig. 16). La structure se signalait par deux dalles de grès coquillier de la Molière affleurant au niveau du sol actuel sur le tracé d'un chemin agricole, perpendiculaire à

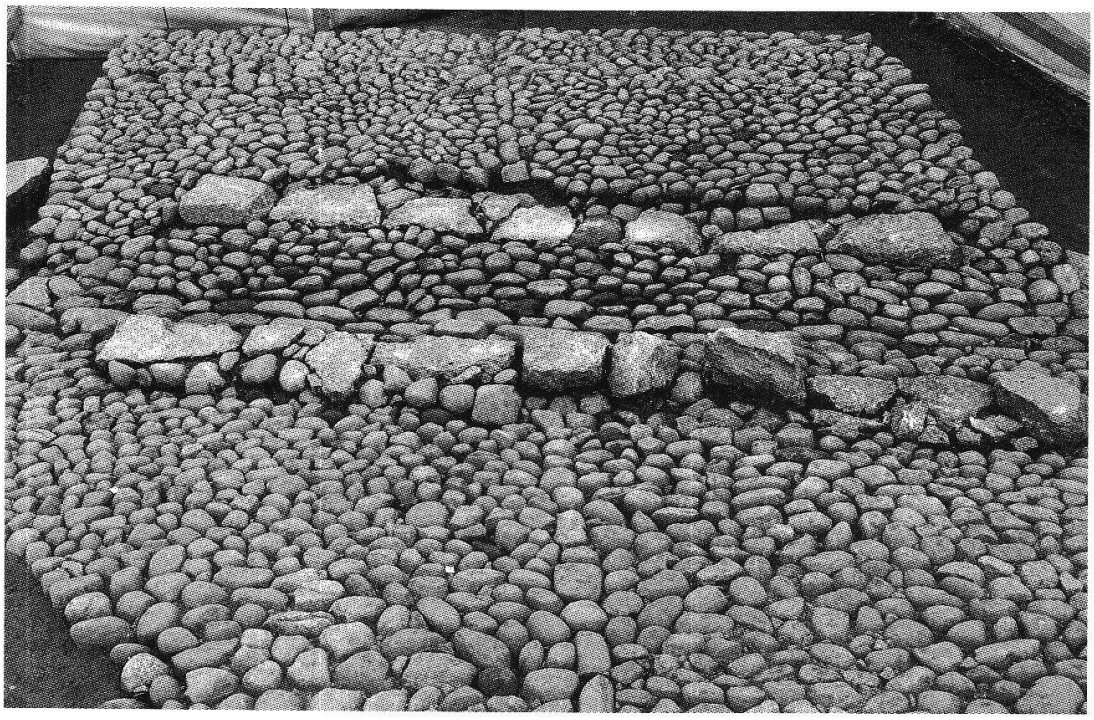

Fig. 16. PAYERNE *- Route de Bussy. Le fond pavé du passage à gué, remplacé ensuite par un canal dallé. (Photo Archéodunum)*

la route de Bussy. Les deux dalles quadrangulaires (env. 1,8 x 2 m) sont disposées à plat et bout à bout selon un axe sud-est/nord-ouest. Elles reposent sur deux pieds-droits constitués de blocs du même grès, dont seules les faces internes semblent avoir été taillées. Cette construction délimite un canal de 1,2 m de large pour une hauteur de 40 cm dont les rampes d'accès jusqu'au niveau des dalles de couverture sont constituées de galets et de déchets de taille mêlés. Elle se situe au centre d'un niveau de galets de rivière bien ajustés composant une sorte de radier, dans une dépression affectant toute la largeur de celui-ci. Ce radier, en forme de losange régulier de 6 x 7,3 m, comprend des bordures rectilignes et bien nettes constituées de galets de diamètre plus important que le reste du pavage, ainsi que d'autres alignements décoratifs. On notera le soin particulier apporté à la facture de l'ensemble et sa largeur extraordinaire pour un simple chemin de desserte. Les galets du pavage sont «fichés» dans le sens de la grande longueur dans un remblai d'assainissement de gravier sableux.

Le remplissage du canal, assez homogène, ne contient pas de matériel déterminant. Sur le fond, on retrouve le pavage régulier de galets. Cette observation et la présence de perturbations dans le niveau de galets dues

à l'implantation des pieds-droits du canal tendent à prouver l'existence de deux phases de construction et d'utilisation. Dans un premier temps, seul le pavage du gué aurait existé, renforçant un chemin de terre battue (des coupes supplémentaires dans l'axe du tracé n'ont mis en évidence aucun remblai) au passage d'un petit cours d'eau. Des clous de fer à cheval et des traces de roues de char sont visibles sous les rampes décrites ci-dessus. Par la suite, on aurait établi les pieds-droits, les dalles et les rampes d'accès dans l'ancien gué, de manière à former une sorte de pont permettant un passage «à pied sec».

La datation de l'ensemble repose essentiellement sur une monnaie (*kreuzer* de Berne, 1774[14]) découverte dans les remblais de la rampe d'accès nord, ce qui pourrait donc constituer un *terminus post quem* pour la deuxième phase du passage. En outre, le chemin actuel, attesté sur les plans cadastraux de 1858-64, ne figure sur aucun plan antérieur (1697-98 et 1779)15. Mais, comme le souligne Éric Vion, cela ne signifie pas qu'il n'existait pas déjà un cheminement.

Daniel Castella et François Eschbach

Investigations et documentation: F. Eschbach, Archéodunum SA.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 300 / 188 200
Br *En Planeise – Habitat préhistorique*

Le printemps 1994 a vu la fin d'une campagne de fouille de 12 mois sur le site terrestre de l'âge du Bronze moyen d'en Planeise. On y a relevé plusieurs centaines de structures en creux et récolté près de 150 000 tessons de céramique.

Pressentie dès les premiers mois de la fouille, l'activité de bronziers sur le site a été mise en évidence par la découverte de plusieurs fonds de fours, de déchets de fabrication, de gouttes de métal et de scories. Une analyse, gracieusement réalisée par W. Fasnacht, conservateur à la section d'archéologie du Musée National de Zurich, a d'ailleurs mis en évidence, sur un échantillon d'argile scorifiée (fragment de four ou de creuset), les traces du contact avec le métal en fusion. L'interprétation des fouilleurs a été ainsi confirmée.

---

[14] Détermination d'Anne Geiser, Cabinet des Médailles du Canton de Vaud.

[15] Aimable communication d'Éric Vion, Inventaire des Voies Historiques de la Suisse, 1308 La Chaux-sur-Cossonnay.

Si la très grande majorité des structures est stratigraphiquement rattachable à l'horizon principal (Bronze moyen), caractérisé par un niveau d'occupation unique, quelques fosses isolées, observées dans les strates supérieures, sont vraisemblablement à situer au Bronze final. L'époque romaine est également représentée par deux fossés rectilignes et parallèles, au comblement argileux presque stérile, distants d'une vingtaine de mètres et dont l'un a été observé sur une longueur d'une centaine de mètres. L'hypothèse de limites parcellaires ou cadastrales a pu être proposée.

Le traitement informatisé des données et du matériel, l'étude du plan des structures, ainsi que diverses analyses connexes en cours (paléobotanique, archéozoologie, etc.) vont conduire à un premier bilan des recherches sur le site.

Daniel Castella

Investigations et documentation: T. Caspar, Archéodunum SA, Gollion.

Étude du mobilier céramique: J.-F. Buard.

Objets: seront déposés au MCAH.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 700 / 185 650

M *Relevés archéologiques dans la vieille ville*

Les nombreuses excavations et relevés archéologiques effectués lors de l'importante opération de réfection des chaussées et canalisations dans la ville médiévale, de 1991 à 1993 (*cf. RHV* 1993, p. 198), ont donné lieu à un rapport:

Payerne. Grande-Rue, rue d'Yverdon, ruelle et place du Marché. Surveillance archéologique des fouilles 1991-1993, par François CHRISTE et Claire JAVET, Archéotech, Pully, 4 janvier 1994.

POMY- District d'Yverdon – CN 1203 542 000 à 542 700 / 178 600 à 179 000

L-R *La Maule – Habitat La Tène et canalisation romaine*

(Voir CUARNY)

ROLLE – District de Rolle – CN 1242 515 320 / 145 840
M-AP *Sondages au temple*

L'origine du temple de Rolle remonte au début du XVIe siècle: une chapelle, dépendante de la paroisse de Perroy, est construite peu après 1519. Après la Réforme, en 1621, cette chapelle sera élevée au rang de paroissiale. Démoli à l'exception de son clocher, l'édifice sera reconstruit et élargi à la fin du XVIIIe siècle.

Dans le cadre d'une étude préliminaire devant précéder des travaux de restauration, une série de sondages archéologiques pratiqués à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice avaient pour but d'une part de connaître la nature des fondations et la profondeur atteinte par celles-ci, d'autre part d'évaluer la qualité et la densité des remblais apportés lors de la reconstruction du temple.

Ces sondages n'ont que partiellement répondu aux questions posées. La profondeur des fondations n'a pas pu être déterminée puisqu'aucun niveau de semelle n'a été atteint. Les observations à l'intérieur ont montré que la surface correspondant à l'ancienne chapelle du XVIe siècle, plus étroite, a été décapée avant la nouvelle construction et que l'épaisseur du remblai qui y fut apporté à cette occasion est faible (env. 25 cm). Par ailleurs, la pente du terrain sur le versant nord de l'ancienne chapelle était relativement inclinée et l'apport de remblai au XVIIIe siècle, destiné à égaliser le niveau, est important.

Philippe Jaton

Investigations et documentation: Ph. Jaton et Heinz Kellenberger, AAM, Moudon.

Rapport: *Rolle VD, Temple. Rapport préliminaire sur les sondages archéologiques de 1994*, par Philippe JATON et Heinz KELLENBERGER, AAM, Moudon, mars 1994.

ROMAINMÔTIER – District d'Orbe – CN 1202 525 250 / 171 810
M *Abbaye clunisienne – Fouilles dans la galerie ouest du cloître*

S'inscrivant dans le programme de fouilles systématiques de l'établissement clunisien (cloître et bâtiments conventuels) engagé par l'État de Vaud, une nouvelle campagne a été conduite en 1994, portant sur la galerie occidentale du cloître.

Trois fosses peuvent être situées antérieurement à l'époque romane, la première pouvant trouver place dans le contexte des aménagements de la période gallo-romaine (cela restant à confirmer).

La période romane est représentée par la portion sud du mur ouest du préau, reconnue uniquement par sa fosse de fondation. La relation du remblai contenu dans sa fosse d'arrachement avec une fosse d'époque gothique permet de le situer avec le dernier incendie de l'établissement[16], et d'attester que le projet d'une reconstruction du cloître existait avant que celle-ci soit peut-être devenue nécessaire suite au sinistre.

Le cloître étant reconstruit à l'époque gothique, le mur ouest actuel du préau date de cette période. La portion fouillée de la galerie contenait 16 sépultures, toutes disposées dans le sens ouest-est à l'exception d'une seule, dirigée nord-sud. Ces tombes se répartissent au sein de deux ensembles : quatre sépultures constituent le premier groupe, à un niveau inférieur, toutes coupées par les suivantes ; douze sépultures représentent le second groupe, où certaines tombes se chevauchent, ce qui permet de dégager une chronologie relative.

La totalité de ces sépultures date de l'époque gothique. En effet, vers l'ouest, aucune des fosses n'est coupée par le doublage gothique du mur intérieur de l'aile occidentale ; en revanche, elles semblent toutes s'y référer. Vers l'est, l'extrémité correspondante se trouve largement en retrait par rapport au mur ouest du préau gothique, alors que certaines sont très proches, voire coupent l'alignement du front intérieur de la fosse pour le mur de préau roman. Cette situation, comme la comparaison des niveaux inférieurs avec les sépultures romanes qui occupaient la galerie nord (dégagées en 1987), nous incitent à dater toute ces sépultures à l'époque gothique. Cette hypothèse est confirmée par certaines observations de détail qu'il nous a été donné de faire, de même que par les quelques trouvailles faites dans le remblai d'une partie des sépultures.

Pour la période bernoise, un niveau de chantier a été dégagé sur l'essentiel de la surface fouillée, correspondant au niveau inférieur du terrassement après démolition du cloître gothique. Là où il n'y a pas eu perturbation ultérieure, notamment par les travaux d'aménagement du

---

[16] La succession de deux incendies subis par l'église de Romainmôtier est attestée par les analyses effectuées sur cette dernière. Le premier d'entre eux eut lieu avant 1282, le second entre 1282 et 1294/95 ; ces dates sont connues grâce à l'analyse dendrochronologique de plusieurs bois de boulin, pris d'une part dans les structures du choeur gothique et dans celles de la réfection du mur nord de la nef (*cf.* Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER, *Abbaye/Église, CH-Romainmôtier (VD)*, Réf.LRD95/R 3860-1).

verger, ce niveau est recouvert d'un remblai. Deux fosses et deux trous de poteau complètent les structures de cette période.

Philippe Jaton

Investigations et documentation : P. Eggenberger, Ph. Jaton, J. Sarott, AAM, Moudon ; L. Steiner, Archéodunum SA, Gollion.

Rapport : *Romainmôtier VD, Cloître. Fouilles archéologiques de la galerie occidentale en 1994*, par Philippe JATON et Jachen SAROTT ; *Inventaire des trouvailles*, par Gabriele KECK, AAM, Moudon ; *Étude des sépultures*, par Lucie STEINER, Archéodunum ; rapport à déposer au printemps 1995.

ROMAINMÔTIER – District d'Orbe – CN 1202 525 250 / 171 820
M *Église – Analyse archéologique des façades*

L'analyse archéologique, entreprise dans le cadre des travaux de restauration en cours, n'a pas seulement confirmé les résultats obtenus lors d'une précédente étude en 1981 : elle a permis de les préciser, et ainsi d'établir une documentation graphique et photographique beaucoup plus étendue. La ligne directrice est donnée par les structures originales du chantier de l'église romane que les Clunisiens, après qu'ils eurent repris le couvent, achevèrent dans le premier quart du XIe siècle. Si l'on excepte le narthex, ajouté autour de 1100, et la modification du chevet, entre les XIIIe et XVe siècles, l'édifice a conservé l'essentiel de son architecture primitive. À l'extérieur, d'importantes zones d'un crépi, badigeonné et supportant une peinture décorative en rouge (fig. 17), attestent que la maçonnerie était intégralement couverte, dès l'origine ou peu après la construction. En effet, un fragment en apporte la preuve, lequel fut conservé à un endroit où les structures du narthex rencontrent celles de l'église. À l'intérieur, cependant, l'église demeure sans enduit couvrant jusqu'à la construction du narthex.

Après que l'église eut brûlé une première fois dans des proportions que nous ignorons, l'abside principale fut remplacée – soit immédiatement soit après un certain temps – par le chœur quadrangulaire. L'analyse dendrochronologique d'un boulin placé dans les maçonneries du chœur a livré la date de 1282[17]. Peu après, l'église brûla une deuxième fois ; cet important incendie entraîna la démolition de l'angle nord-ouest de la tour

[17] Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER, *Abbaye/Église, CH-Romainmôtier (VD)*, Réf.LRD 95/R 3860-1 (rapport annulant et remplaçant le rapport LRD94/R 3860, de 1994) ; échantillon n° 22.

Fig. 17. ROMAINMÔTIER *- Église abbatiale. Personnage saluant, tracé dans l'enduit frais et souligné de rouge, sur la façade orientale du clocher. Début du XIe siècle. (Photo Atelier Roman)*

et de la partie nord de l'église. Si l'architecture du clocher fut reconstituée dans son aspect roman, celle de la nef, à savoir fenêtres et voûte, fut reconstruite selon le style gothique. Six bois de boulin situés dans la réfection du mur haut nord de la nef ont donné la date de 1294/95[18]. Signalons que l'édification du chœur latéral sud avait déjà été entreprise en même temps que le chœur principal, mais ne fut achevée qu'après le deuxième incendie. Nous constatons que seules les structures inférieures de la chapelle, qui sont liées au chœur, montrent d'abondantes traces de rubéfaction; les maçonneries qui les compléteront en sont cependant dépourvues.

Si le développement des chantiers anciens ressort assez clairement de notre analyse, la détermination de l'ampleur des interventions effectuées lors de la restauration précédente a posé quelques problèmes. Aucune

[18] Voir note précédente; échantillons n°s 1, 2, 10, 11, 12, 13.

documentation graphique n'en existe, et les réparations – ainsi que quelques compléments erronés! – sont si bien intégrées aux anciennes structures qu'il n'est pas facile de les déterminer sans dégarnir complètement les joints entre les pierres. Si, sur le narthex, le côté sud de l'église et son chevet ainsi que sur le mur haut de la nef au nord, l'analyse a permis de circonscrire les interventions récentes, les structures basses du transept et du collatéral nord n'ont pas dévoilé leur appartenance. Ici comme à certains autres endroits, la documentation graphique est demeurée succincte, et devra être complétée, soit lors d'un décrépissage éventuellement nécessité par la restauration en cours, soit en se fondant sur la documentation (notes manuscrites et photographies) de la restauration précédente.

Peter Eggenberger, Philippe Jaton, Jachen Sarott

Investigations et documentation: P. Eggenberger, Ph. Jaton, J. Sarott, AAM, Moudon.

Rapport: en cours de rédaction, par Peter EGGENBERGER, Philippe JATON et Jachen SAROTT, AAM, Moudon, à paraître.

Datation: dendrochronologique, rapport du Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, de février 1995, par Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER. Réf. LRD 95 / R 3860-1 (remplaçant et annulant LRD 94 / R 3860, de décembre 1994).

ROVRAY – District d'Yverdon – CN 1203 548 580 / 181 700
M-AP *Temple – Décapage du sol*

Le temple de Rovray trouve son origine dans une chapelle fondée en 1447/1448. Transformé une première fois en 1588 dans des proportions que nous ignorons, l'édifice sera reconstruit en 1754.

Dans le cadre d'un projet de réfection du sol du temple, il a été procédé au dégagement du niveau archéologique. Ces observations devaient permettre d'évaluer l'épaisseur des remblais, cela dans le but de l'installation éventuelle d'un chauffage par le sol.

Le niveau atteint par ce décapage correspond à un premier niveau de chantier datant de la construction du temple, en 1754; les fosses de fondation y ont été creusées. Ce premier niveau, accidenté, a nécessité l'apport d'un remblai d'égalisation, contenant également de la démolition. Il a été perturbé par la pose des poutres supportant le plancher qui remplaça un sol de carreaux de terre cuite.

Philippe Jaton

Investigations et documentation: Ph. Jaton, H. Kellenberger, J. Sarott, AAM, Moudon.

Rapports: *Rovray VD, Temple. Sondages préliminaires 1994*, par Philippe JATON et Heinz KELLENBERGER, AAM, Moudon, janvier 1994; *Rovray VD, Temple. Dégagement du niveau archéologique en 1994*, par Philippe JATON et Jachen SAROTT, AAM, Moudon, juillet 1994.

SAINT-SAPHORIN – District de Lavaux – CN 1244
550 650 / 147 100
M *Église – Investigations complémentaires dans le sous-sol*

À la faveur des travaux d'aménagement d'un petit musée sous la dalle de l'église de Saint-Saphorin, nous avons pu procéder à quelques observations archéologiques qui apportent des confirmations à des hypothèses précédemment émises dans l'ouvrage de P. Eggenberger et L. Auberson, *Saint-Saphorin en Lavaux. Le site gallo-romain et les édifices qui ont précédé l'église*, Lausanne, 1992 (*CAR* 56). Le local sud du bâtiment gallo-romain primitif était revêtu d'un sol en mortier assez fruste, contenant un peu de tuileau. Nous avons pu ensuite préciser la situation stratigraphique de l'éboulement rocheux. Celui-ci est intervenu après la construction du bâtiment gallo-romain, dont le sol est recouvert de débris. On ne peut cependant pas prouver la destruction du mausolée par cet éboulement, bien qu'elle soit probable.

Notre connaissance du site peut être complétée également par le résultat des travaux effectués aux alentours de l'église: François CHRISTE, dans *ASSPA* 77, 1994, p. 210.

Laurent Auberson

Investigations: L. Auberson, AAM, Moudon.

Rapport: *Saint-Saphorin (Lavaux), Église. Fouille complémentaire dans le sous-sol en 1994*, par Laurent AUBERSON, AAM, Moudon, août 1994.

SÉVERY – District de Cossonay – CN 1222 523 325 / 158 750
M *Château du XVIe siècle*

À l'occasion de la restauration du château de Sévery, une analyse archéologique des façades des bâtiments et, partiellement, des charpentes a été effectuée. On a pu constater que, lors de l'édification du bâtiment

principal, un certain nombre de structures appartenant au château médiéval préexistant a été conservé, spécialement en façade nord.

L'édifice actuel a été construit peu après 1533-34 (date donnée par l'analyse dendrochronologique de la charpente). On trouve, dans la maçonnerie, de nombreux blocs de réemploi et, dans la charpente, des éléments provenant d'un ou plusieurs plafonds «à la française» datés de 1494-97.

Il est vraisemblable que l'annexe a été construite à la même époque que l'édifice principal. Toutefois, celle-ci a été profondément transformée vers 1611-12. Sa façade sud (déplacée) et sa charpente datent de cette époque. À cette date correspond aussi une réparation de la charpente du bâtiment principal.

L'ensemble des percements (à quelques rares exceptions près) des édifices et la répartition spatiale interne sont, dans leur état présent, la résultante de transformations assez récentes semble-t-il (fin du XIXe et/ou 1re moitié du XXe siècle).

En complément à l'analyse des façades du château, quelques fouilles ont été rendues nécessaires, notamment par la création d'une piscine. On y a découvert ce qui pourrait être la limite occidentale du fossé ouest du château médiéval, ainsi qu'un reste de pavage postérieur au fossé.

Claire Javet

Investigations et documentation: O. Feihl, A. Tardent, A. Muller, F. Gaudin, C. Javet, Archéotech SA.

Rapport: *Sévery – Château – Analyse archéologique – décembre 1994* par Claire JAVET, Archéotech, Pully, 9.12.1994.

Analyses dendrochronologiques: LRD 94 / R 3723

LA TOUR-DE-PEILZ – District de Vevey – CN 1264 555 350 / 144 800

M *Place des Anciens-Fossés – Mur de ville*

Le résultat des investigations entreprises en 1990 à l'occasion de la démolition d'un groupe de bâtiments (*cf. RHV* 1991, p. 182) a été consigné dans un rapport.

La Tour-de-Peilz. Place des Anciens-Fossés. Mur de ville et ancien mur mitoyen. Janvier-février 1990, par François CHRISTE, Archéotech, Pully, 06.12.1994.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 320 / 145 730
M *Rue de la Gare 9 – Mur de ville et fossé*

Les investigations faites en 1988 et 1989 (*cf. RHV* 1990, pp. 136-137) ont été consignées dans un rapport.

Vevey – rue de la Gare n° 9. Mur de ville et fossé. Septembre 1988 – septembre 1989, par François CHRISTE, Archéotech, Pully. 06.12.1994.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 360 / 145 450
M *Place de l'Ancien-Port 2-6*

Les observations faites en 1992 lors de travaux de construction (*cf. RHV* 1993, pp. 205-206) ont donné suite à un rapport.

Vevey. Place de l'Ancien-Port n°s 2-6. Excavation des terrains, septembre 1992, par François CHRISTE et Claire JAVET, Archéotech, Pully, 20.12.1994.

VUFFLENS-LA-VILLE – District de Cossonay – CN 1242 530 803 / 157 623
Br *En Sency – Tumulus*

L'exploitation d'une gravière communale avait déjà largement entamé une petite colline constituée de sédiments fluvio-glaciaires, quand des ossements ont été remarqués, associés à un empierrement tout au sommet de ce relief. Des mesures de consolidation et une première observation stratigraphique, effectuées en 1993, mirent en évidence les restes d'une sépulture en fosse, sous un tertre empierré.

La fouille, entreprise en 1994, avait pour objectif de démonter l'empierrement de surface menaçant la stabilité de la portion conservée du tumulus. Celui-ci comprend une inhumation double simultanée d'adultes déposés tête-bêche, un homme tête à l'ouest et une femme au-dessous. Le mobilier en dépôt comprend une alêne en bronze et une céramique à cordon orthogonal . Ces objets datent la sépulture de l'âge du Bronze ancien. Une pointe de flèche à pédoncule en silex se situe dans l'inhumation. Les corps sont enterrés en fosse profonde dans un coffre entre deux rangées de blocs. La fosse est scellée par une couche de sédiment

rapporté limitée à la surface de la tombe, puis par la formation du tumulus. L'empierrement conservé pour moitié présente plusieurs phases de construction; possible structure quadrangulaire sur l'inhumation, puis agencement circulaire au moyen de deux ou trois ceintures de blocs concentriques servant de retenue à une couverture de terre et de blocs. Le centre du tumulus conserve une structure en pierres sèches. Diamètre conservé de 11 m, rayon supérieur ou égal à 5 m.

Une incinération recoupe le tumulus en respectant l'aspect extérieur, simple fosse avec dépôt de céramique, d'ossements brûlés et d'une épingle en bronze (fig. 18). La fouille de la périphérie est prévue, une inhumation avec tête à l'est est déjà repérée.

François Mariéthoz et Patrick Moinat

Investigations et documentation: F. Mariéthoz, P. Moinat – MHAVD.

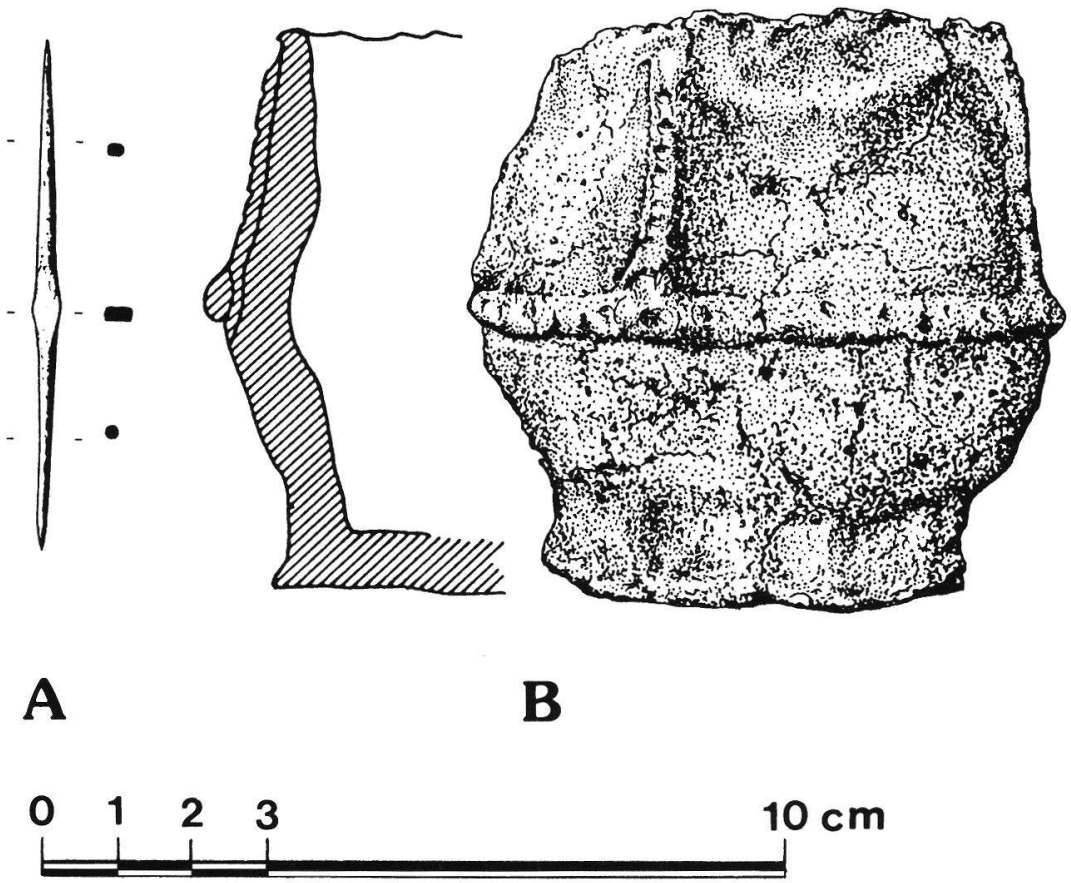

Fig. 18. VUFFLENS-LA-VILLE – Tumulus. Mobilier déposé dans l'inhumation de l'âge du Bronze ancien. A: alène losangique en bronze; B: gobelet en céramique à cordons décorés. Ech. 1:3. (Dessin M. Klausener)

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 540 000 / 181 250

N *Avenue des Sports – Datations dendrochronologiques dans la station littorale*

En complément à l'analyse des données des fouilles entreprise en 1988, le Laboratoire romand de dendrochronologie de Moudon a effectué une révision et une datation de l'ensemble des échantillons et des courbes disponibles pour ce qui concerne les bois découverts dans le site. À cette occasion, les analyses résultant des fouilles de 1969 à 1975 ont pu être intégrées dans le corpus, grâce à l'amabilité de Mme Siebenlist-Kerner, qui a retrouvé et mis à disposition les mesures faites à l'époque. Par ces apports, le nombre des bois datés dans la surface de fouille correspondante est passé de 51 à 151.

Le nombre total des bois considérés s'élève à 1655 pour l'ensemble du site, dont près de 80% de chêne (1298 échantillons). Diverses essences des bois blancs ont été déterminées: aulne (env. 8%), frêne (env. 4%), sapin blanc (env. 4%), hêtre, saule, érable, peuplier, noisetier et orme (tous, moins de 2%). Les années d'abattage déterminent les phases dendrochronologiques suivantes, en années avant J.-C.:

Cortaillod classique: 3878-3870 *(terminus post quem)*

Cortaillod tardif: 3598-3558

Cortaillod type Port-Conty: 3388-3314

Civilisation Saône-Rhône (CSR), phase Lüscherz ancien: 2937-2930; 2817-2812

Civilisation Saône-Rhône (CSR), phase Lüscherz récent/Yverdon/Auvernier: 2751-2705; 2653-2550

Civilisation Saône-Rhône (CSR), phase Clendy: 2464-2462

À partir de ces datations, il devient possible d'entreprendre l'analyse de la structure interne des villages, dans la mesure où le plan des pilotis datés peut être mis en relation avec la répartition spatiale des chapes d'argile, des implantations de pieux et des concentrations de matériel archéologique.

Au-delà de ces questions strictement archéologiques, l'analyse dendrochronologique a approché les questions de l'économie forestière. Divers modèles d'exploitation de la forêt sont proposés pour les diverses phases culturelles. Au début de l'époque du Cortaillod classique, on sélectionne les très vieux arbres de la forêt naturelle, pour passer à une exploitation méthodique, par déforestation sectorielle, au cours de la phase Auvernier de la civilisation Saône-Rhône.

Claus Wolf

Investigations, analyses et rapport: Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon. *Rapport global concernant les bois provenant du site de l'avenue des Sports. CH-Yverdon-les-Bains*, par Christian ORCEL, Alain ORCEL, Jean-Pierre HURNI, Éric MONNARD. LRD 1994/2748. LRD, Moudon, 20 août 1994.

Publication: Claus WOLF. *Die Seeufersiedlung Yverdon, avenue des Sports (Kanton Waadt). Eine kulturgeschichtliche und chronologische Studie zum Endneolithikum der Westschweiz und angrenzender Gebiete. Le site littoral d'Yverdon, avenue des Sports (canton de Vaud). Une étude du développement culturel et chronologique de la fin du Néolithique de Suisse occidentale et des régions voisines. CAR* 59. Lausanne 1993.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 540 500 / 181 600

N-Br *Stations littorales de Clendy*

Réalisation en hiver 1994 d'une première campagne de prospection systématique par carottages de la zone littorale située entre la plage d'Yverdon et le port d'Yvonand. Ce programme de recherche est motivé par la menace d'érosion de la rive sud du lac de Neuchâtel et la perspective de travaux de protection.

La consultation des données anciennes relatives à la région concernée et la compilation de ces données sous la forme d'une base informatisée ont été les premières étapes de cette recherche. Sur le terrain, les carottages au nombre d'une centaine ont été réalisés au moyen de carottiers manuels (sonde gouge, sonde russe ou tarière). L'observation et la description des niveaux sédimentaires sur quatre axes de carottages (deux parallèles à la rive et deux autres perpendiculaires) permettent de suivre l'articulation entre les dépôts terrestres et lacustres.

Les carottages positifs ont confirmé la présence des stations de Clendy II et IV. Leur localisation correspond à celle que propose le plan des stations de Clendy commandité par M. Dubois en 1919. Elle a été précisée aux environs de l'année 1950 par le Dr. J.-C. Hübscher. Sous une faible épaisseur d'humus, la couche archéologique est signalée par la découverte de céramique, de pierres éclatées au feu et d'une molette en granit.

Pierre Corboud

Investigations et documentation: GRAP, Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Université de Genève, P. Corboud, A.-C. Castella, C. Falquet, C. Pugin.

Rapport: *Inventaire et étude des stations littorales de la rive sud du lac de Neuchâtel (canton de Vaud). Rapport sur les recherches réalisées en 1994. Commune d'Yverdon*, par Christiane PUGIN, Anne-Catherine CASTELLA, Christian FALQUET et Pierre CORBOUD. Vincent DAYER (coll.). GRAP, mars 1995.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 330 / 180 745

L *Rue des Philosophe 27 – Rempart gaulois*

Les modifications d'un projet de construction ont permis de compléter le plan du rempart gaulois à poteaux verticaux dont la date d'abattage remonte à l'automne/hiver 81/80 av. J.-C. L'orientation générale de l'ouvrage varie, selon les tronçons repérés, de l'E-W au SE-NW. Il est vraisemblable que le rempart épousait les formes de l'arrière du cordon littoral. La suite des fossés et palissades découverts en 1992 a pu être observée (*cf. RHV* 1993, pp. 239-241).

Frédéric Rossi

Investigations et documentation: T. Caspar, Archéodunum SA, Gollion.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 100 / 180 850

R *Rue du Valentin 46 – Aménagement de berge*

La construction d'un nouvel immeuble locatif a occasionné la découverte de pieux de chêne dont certains retenaient un gros tronc de sapin disposé horizontalement ainsi qu'un empierrement. Il s'agit vraisemblablement d'un aménagement de la berge orientale de la Thielle. L'analyse dendrochronologique des bois (LRD94/R3814) permet de proposer, à titre d'hypothèse de travail, le milieu du IIe siècle après J.-C. comme date d'abattage des bois. En arrière de ce dispositif, les vestiges d'un chemin (de halage?) ont été observés dans une coupe stratigraphique.

Frédéric Rossi

Investigations et documentation: T. Caspar, Archéodunum SA.

Rapport dendrochronologique: *Aménagement de berge. 46, rue du Valentin. CH – Yverdon (VD)*, par Christian ORCEL, Alain ORCEL, Jean TERCIER. réf. LRD94/R3814, LRD Moudon, 31.08.1994.

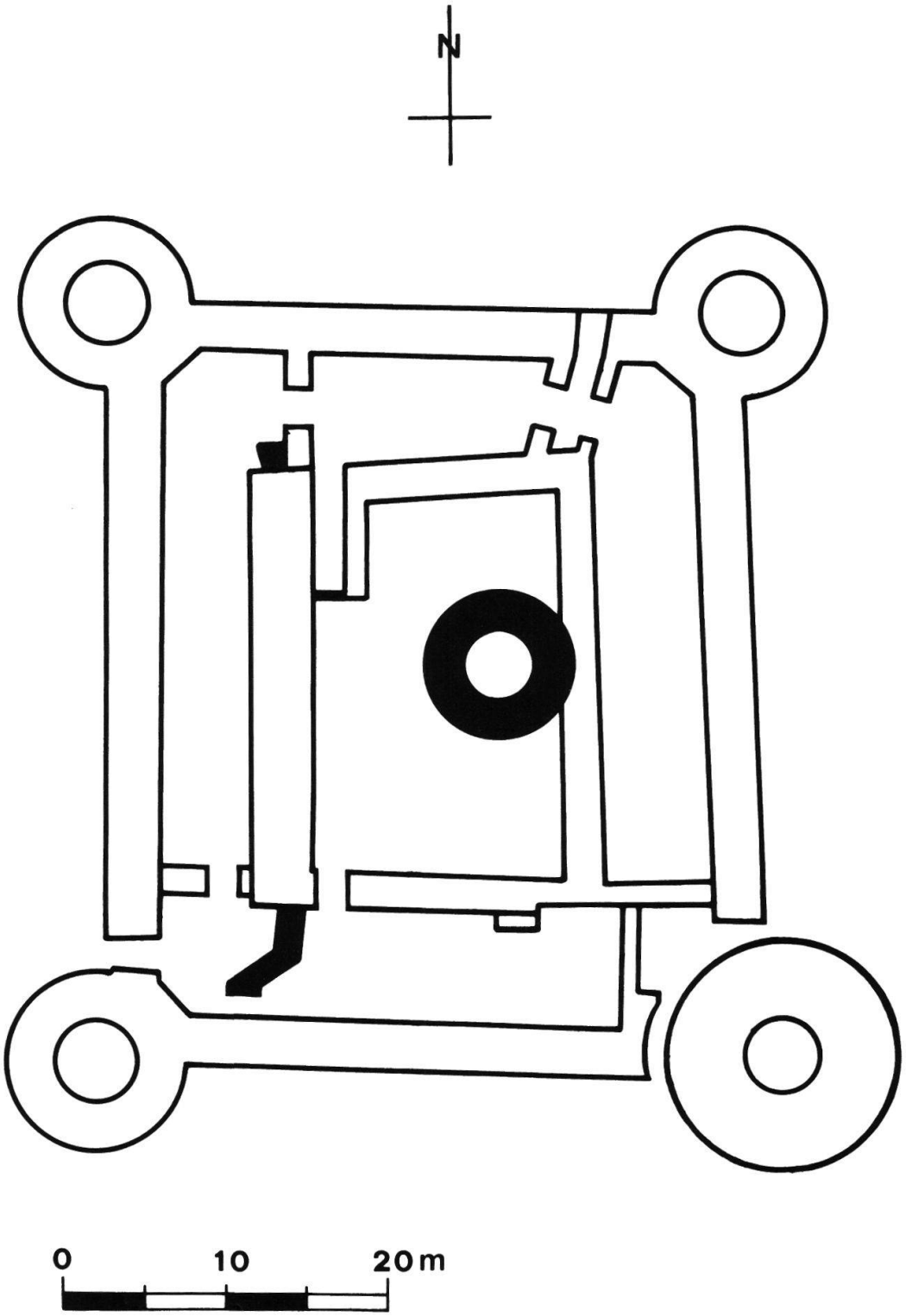

Fig. 19. Yverdon-les-Bains - Château. En noir, les vestiges du château de 1235 : la tour circulaire fouillée en 1943 et les murs dégagés en 1994. (Dessin A. Pedrucci - V. Chaudet, Archéotech)

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 120 / 181 110
M *Château*

Investigations dans les caves

La réaffectation des caves sud et ouest du château, qui abriteront prochainement les barques romaines trouvées à Yverdon, a donné l'occasion d'effectuer l'analyse en élévation de ces maçonneries, plusieurs fois remaniées au fil du temps. En outre, dans la mesure où le passage des réseaux techniques nécessitait des fouilles en sous-sol, il a été décidé d'ouvrir au préalable deux sondages de reconnaissance dans la cave sud; la présence du chauffage par le sol dans la cave ouest n'y a pas permis cette intervention.

C'est un mur antérieur au château actuel, construit dès 1260, qui constitue la principale découverte (fig. 19); il a été chevauché par la très forte fondation de l'actuelle façade nord-sud sur cour. Parallèle à cette fondation sur une longueur de 2,50 m, il se poursuit sur 2,40 m avec un angle de 120° vers le sud-ouest, avant qu'un renforcement intérieur ne traduise un nouveau changement d'orientation, vers le sud ou le sud-est; il est ici démoli par la façade sud du château actuel.

La face extérieure de la fondation a été construite avec une assise de gros boulets retaillés, réglés par une poutre en chêne de 30 cm de côté. La face contre la cour a été maçonnée contre les sables et graviers naturels; la largeur, de ce fait, varie entre 1,50 et 1,70 m. La base du parement, sur 1,20 m de hauteur, est maçonnée en glacis formé de petits boulets retaillés posés en assises très régulières. Au-dessus, le mur, vertical, est en quartiers de molasse.

Un autre sondage effectué à l'extrémité nord de l'aile ouest a dégagé l'angle d'une maçonnerie de facture identique, également chevauchée par le gros mur. Il s'agit donc de l'extrémité du mur ouest de ce premier bâtiment; bien que le terrassement de la cour ait fait entièrement disparaître les couches qui auraient permis de formellement les rattacher, il ne fait guère de doute que ce mur est contemporain de la tour ronde découverte dans la cour et démolie en 1943.

Malgré son mauvais état de conservation, le bois a pu être daté par le Laboratoire romand de dendrochronologie: le dernier cerne conservé remonte à 1209; le diamètre de la pièce étant connu, il a été possible

d'estimer le nombre de cernes manquants et de situer l'abattage vers 1235[19].

Après la démolition du premier château, les matériaux, pour l'essentiel des boulets et des quartiers de molasse, ont été étalés en une couche épaisse de 1 m, dont le sommet a été grossièrement jointoyé pour servir d'appui aux fondations du nouvel édifice. Cette couche a été rencontrée dans tous les sondages, recouverte d'un remblai presque stérile; il en allait tout différemment dans l'aile est, fouillée en 1979, où un matériel riche et abondant a pu être prélevé[20]; la comparaison entre les coupes permettra de vérifier si cette différence peut confirmer que la tour démolie occupait bien le sommet originel de la butte, remis à niveau lors de la construction du château régulier.

Pour ce qui concerne le bâtiment actuel, la découverte majeure est celle de la circulation verticale entre cour et caves, par deux escaliers débouchant aux extrémités nord et sud de la grosse fondation citée plus haut; celui du nord a été remplacé en 1778 par un escalier unique à deux volées, l'autre condamné au début du XIXe siècle. Dans la cave sud, un massif en saillie paraît correspondre à un premier état de la chapelle, plus étendu vers l'ouest de quelque 5 m. Enfin, des blocs sculptés en remploi ont été découverts; ils pourraient remonter au haut Moyen Âge et proviennent d'églises des environs.

Les connaissances sur la topographie du site ont également progressé: le niveau des sables et graviers montre un fort plongement du cordon entre un point haut situé dans la cour, à l'emplacement de l'ancienne tour ronde, et les anciens bras de la Thièle; ceux-ci devaient à l'origine isoler une manière d'île, avant d'être canalisés en fossés, puis en partie remblayés. La fondation de l'ancien château y a été réglée par des poutres dont la mise en œuvre ne correspond pas aux différents tronçons documentés des murs de ville, bâtis plutôt sur radier ou sur pieux. Il y a donc là un nouvel élément à verser au dossier des techniques de construction en milieu humide ou lacustre.

Mais l'élément le plus spectaculaire est indéniablement le premier château, de plan à peine plus réduit que l'actuel. Sa datation autour de

---

[19] Christian ORCEL, Alain ORCEL, Jean TERCIER, *Château / CH – Yverdon (VD)*, Réf.LRD94/R3831, manuscrit dactylographié du 21 octobre 1994 déposé au Service de l'urbanisme et des bâtiments de la ville d'Yverdon.

[20] Denis WEIDMANN, *Chronique archéologique 1979* , *RHV 1980*, p. 183.

1235 va imposer une profonde révision de la typologie des donjons circulaires proposée par Blondel[21], qui ne dispose comme moyen de datation que des sources documentaires, très rares avant 1258. Ces découvertes, jointes à celle des inhumations du haut Moyen Âge à la rue des Philosophes[22], contribuent à combler le vide qui subsistait entre le *castrum* et la ville neuve savoyarde. Il est en effet bien improbable qu'une position aussi privilégiée qu'Yverdon ait pu être abandonnée.

François Christe et Daniel de Raemy

Investigations et documentation: Archéotech SA, Pully, F. Christe, C. Grand, A. Pedrucci, et D. de Raemy, Yverdon

Mandat: Service de l'urbanisme et des bâtiments de la ville d'Yverdon avec subventions cantonales et fédérales.

Aile nord

Dans le cadre des travaux de restauration du château d'Yverdon-les-Bains, une série d'investigations archéologiques ont été entreprises sur l'aile nord (façade septentrionale, à son parement extérieur et son versant intérieur au deuxième niveau, versant intérieur de la tour d'angle nord-ouest, charpente des tours nord-ouest et nord-est).

Une analyse dendrochronologique des charpentes des deux tours d'angle a été opérée, laquelle a livré la date de 1483/84 pour la tour nord-est, et 1488/89 pour la tour nord-ouest[23]. Par ailleurs, l'analyse d'une coulisse en bois destinée à recevoir l'épar servant à la fermeture de la porte dans la tour nord-ouest n'a pas encore livré de résultat concret; une hypothèse de travail est proposée, selon laquelle l'abattage du bois ne serait pas antérieur à 1282[24].

Philippe Jaton

---

[21] Louis BLONDEL, «L'architecture militaire au temps de Pierre II de Savoie, les donjons circulaires», dans *Genava*, 13, 1935, pp. 271-321. Voir à ce propos l'article de Daniel de RAEMY, *La tour ronde du château d'Orbe: une typologie des «donjons circulaires» jouée aux quilles*, à paraître en 1995.

[22] Frédéric ROSSI, «Yverdon-les-Bains – Rue des Philosophes 13», *Chronique archéologique 1991*, pp. 250-252 et «Eburodunum – Pré de la Cure – Rue des Philosophes 7», *Chronique archéologique 1992*, pp. 212-214.

[23] Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER, *Château d'Yverdon, CH-Yverdon-les-Bains (VD), 5e intervention*, Réf.LRD94/R 3726.

[24] *Idem, Château d'Yverdon, CH-Yverdon-les-Bains (VD), 4e intervention*, Réf.LRD94/R 1964B.

Investigations et documentation: P. Eggenberger, Ph. Jaton, H. Kellenberger, J. Sarott, F. Wadsack, AAM, Moudon; D. de Raemy, historien des monuments.

Rapport: *Yverdon, Château, Aile nord. Investigations archéologiques en 1993 et 1994*, par Peter EGGENBERGER, Philippe JATON, Jachen SAROTT, Daniel DE RAEMY, AAM, Moudon/Yverdon, à paraître.

Datations dendrochronologiques: *rapports du Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, d'avril et de juin 1994 (4e et 5e interventions)*, par Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER. Réf. LRD 94 / R 1964B, et LRD 94 / R 3726.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 538 830 / 181 250

M *Rue des Casernes 5-7 – Murs de ville*

Les investigations faites en 1989 (*cf. RHV* 1990, pp. 139-140) ont donné lieu à un rapport archéologique qui récapitule l'état des connaissances dans cette partie des enceintes urbaines successives, reprenant les données acquises en 1975 dans une parcelle voisine, à la rue du Collège n° 6.

Rapport: *Yverdon-les-Bains. Rue des Casernes 5-7. Documentation des murs de ville et des aménagements annexes. Août 1989*, par François CHRISTE, Archéotech, Pully, 29.11.1994.